

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 232

3 février 2009

### SOMMAIRE

<b>Ably International S.A.</b> .....	<b>11106</b>	<b>Lacuna</b> .....	<b>11116</b>
<b>Agence Immoapart Sàrl</b> .....	<b>11108</b>	<b>Laurad Groupe Holding S.A.</b> .....	<b>11095</b>
<b>Alsa S.A.</b> .....	<b>11113</b>	<b>Lucas Investments S.A.</b> .....	<b>11111</b>
<b>Amaris Group S.A.</b> .....	<b>11101</b>	<b>Lux Direct PDI S.à r.l.</b> .....	<b>11136</b>
<b>April Investments S.A.</b> .....	<b>11110</b>	<b>Lux Ecoinvest S.A.</b> .....	<b>11112</b>
<b>Atmosphère Restaurant S.à r.l.</b> .....	<b>11103</b>	<b>Manu Holding Luxembourg Sàrl</b> .....	<b>11109</b>
<b>Atmosphère Restaurant S.à r.l.</b> .....	<b>11106</b>	<b>Mdor S.A.</b> .....	<b>11116</b>
<b>Balance-Wagner SCI</b> .....	<b>11102</b>	<b>Millenium Capital S.A.</b> .....	<b>11120</b>
<b>Barker Holdings S.A.</b> .....	<b>11101</b>	<b>Moutarderie de Luxembourg</b> .....	<b>11109</b>
<b>Bazil S.A.</b> .....	<b>11103</b>	<b>News Luxembourg Finance S.à r.l.</b> .....	<b>11122</b>
<b>Belval Square SA</b> .....	<b>11111</b>	<b>OI-Apparel S.A.</b> .....	<b>11096</b>
<b>Bertlinck S.A.</b> .....	<b>11106</b>	<b>Parfipar S.A.</b> .....	<b>11131</b>
<b>Blue Power S.A.</b> .....	<b>11106</b>	<b>Prom-Sca Constructions s.à r.l.</b> .....	<b>11109</b>
<b>Bras Invest S.A.</b> .....	<b>11122</b>	<b>Prom-Sca Promotions Immobilières S.A.</b> .....	<b>11110</b>
<b>Delvoland Investments S.à r.l.</b> .....	<b>11122</b>	<b>Quinlan Private Residential II Reporting S.à r.l.</b> .....	<b>11122</b>
<b>Deux Mille Sàrl</b> .....	<b>11112</b>	<b>Reiserbann S.A.</b> .....	<b>11114</b>
<b>East End S.A.</b> .....	<b>11121</b>	<b>Rosetown S.A.</b> .....	<b>11103</b>
<b>East Med Holdings S.A.</b> .....	<b>11131</b>	<b>Rosetown S.A.</b> .....	<b>11103</b>
<b>Eastyle International S.A.</b> .....	<b>11102</b>	<b>SATEC S.A. (Société d'Application Tech- nique et Commerciale)</b> .....	<b>11101</b>
<b>Electro-Tech Sàrl</b> .....	<b>11100</b>	<b>SATEC S.A. (Société d'Application Tech- nique et Commerciale)</b> .....	<b>11101</b>
<b>Erisa S.A.</b> .....	<b>11102</b>	<b>Sile River S.A.</b> .....	<b>11115</b>
<b>EuroPRISA Luxembourg Holding Compa- ny PF S.à r.l.</b> .....	<b>11115</b>	<b>Solum Bertrange I Holding S.A.</b> .....	<b>11108</b>
<b>EuroPRISA Luxembourg Holding Compa- ny P S.à r.l.</b> .....	<b>11114</b>	<b>Sopalit S.A.</b> .....	<b>11136</b>
<b>Finance Plus S.A.</b> .....	<b>11107</b>	<b>Square Holdings (ABCDE) S.à r.l.</b> .....	<b>11115</b>
<b>Fondation Aide Populaire d'Urgence</b> .....	<b>11090</b>	<b>SREI (Southern Europe) S.à r.l.</b> .....	<b>11120</b>
<b>Gregor Capital S.A.</b> .....	<b>11117</b>	<b>Start Holdco S.à r.l.</b> .....	<b>11132</b>
<b>HEDF II Spain S.à r.l.</b> .....	<b>11093</b>	<b>Syndicat Général-Ré S.A.</b> .....	<b>11121</b>
<b>Hellaby S.A.</b> .....	<b>11114</b>	<b>Vermont Holdings S.A.</b> .....	<b>11108</b>
<b>Interclean Luxembourg S.A.</b> .....	<b>11113</b>	<b>Victor Hugo 1 S.à r.l.</b> .....	<b>11136</b>
<b>Intersafe S.à r.l.</b> .....	<b>11108</b>	<b>Vigi Immo S.A.</b> .....	<b>11110</b>
<b>Iris Fund SICAV-FIS</b> .....	<b>11098</b>	<b>Westeschgaard 2 Sàrl</b> .....	<b>11112</b>
<b>KM S.à r.l.</b> .....	<b>11102</b>		
<b>Kreuzgruendchen SA</b> .....	<b>11111</b>		

**Fondation Aide Populaire d'Urgence, Fondation.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg G 71.

	31/12/2007	31/12/2006
	EUR	EUR
<i>Actif</i>		
D. Actif circulant . . . . .	438.049,47	510.436,06
I. Créances . . . . .	5.515,56	7.796,46
II. Valeurs mobilières . . . . .	413.646,42	436.079,40
III. Avoirs en banques, avoirs en compte chèques postaux, chèques et encaisse . . . . .	19.251,49	66.560,20
Avoir en banque . . . . .	13.205,68	61.368,35
CCP . . . . .	6.045,81	5.191,85
IV. Comptes de régularisation . . . . .	0	0
Total de l'actif . . . . .	<u>438.049,47</u>	<u>510.436,06</u>
<i>Passif</i>		
	31/12/2007	31/12/2006
	EUR	EUR
A. Capitaux propres . . . . .	(653.404,22)	(581.017,63)
I. Capital souscrit . . . . .	148.736,11	148.736,11
V. Résultats reportés . . . . .	(729.753,74)	(628.945,93)
VI. Résultat de l'exercice . . . . .	(72.386,59)	(100.807,81)
C. Apports . . . . .	1.082.646,09	1.082.646,09
D. Dettes . . . . .	8.807,60	8.807,60
II. Autres dettes . . . . .	8.807,60	8.807,60
E. Bénéfice de l'exercice . . . . .	0	0
Résultat de l'exercice . . . . .	0	0
Total du passif . . . . .	<u>438.049,47</u>	<u>510.436,06</u>
<i>Charges</i>		
	31/12/2007	31/12/2006
	EUR	EUR
1. Corrections de valeurs sur élément d'actif . . . . .	0,00	3.668,78
Corrections de valeur sur frais d'établissement . . . . .	0	0
Dotations aux cor. de val. sur actifs circulants . . . . .	0	3.668,78
2. Intérêts et charges assimilées . . . . .	12.128,10	13.638,85
Droits de garde . . . . .	218,77	461,12
Différence de change . . . . .	11.177,73	12.362,30
Frais de banque . . . . .	731,60	823,84
Autres charges financières . . . . .	0,00	4,09
3. Autres charges . . . . .	129.494,70	122.365,70
Frais d'imprimerie . . . . .	0	131,66
Honoraires de conseil . . . . .	0	2.623,04
Commissions de domiciliation . . . . .	11.615,00	11.522,00
Commissions de gestion . . . . .	1.378,75	1.919,68
Frais de formation . . . . .	0	0
Frais de publications . . . . .	1.150,00	0
Mission d'expertise . . . . .	0	0
Frais de secrétariat social . . . . .	0	0
Autres frais . . . . .	997,26	9.260,27
Remboursement de frais . . . . .	1.127,90	11.069,07
Moins-values sur réalisation d'actifs circulants . . . . .	34.024,50	2.980,58
Reprise sur intérêts sur obligations . . . . .	7.796,48	0
Rémunération du personnel . . . . .	0	3.861,34

Impôts sur salaire . . . . .	29,10	0
Charges de sécurité sociale et de prévoyance . . . . .	0,00	8.041,88
VERIO FRANCE S.A.S. . . . .	0	0
Assurances Mutualiste . . . . .	0	0
Dons effectués . . . . .	71.375,71	78.121,82
Profit de la période . . . . .	0	0
Total des charges . . . . .	141.622,80	146.851,47

*Produits*

	31/12/2007	31/12/2006
	EUR	EUR
2. Produits provenant de l'actif circulant . . . . .	69.236,21	46.043,66
Remboursement sécurité sociale . . . . .	0	5.247,00
Plus-values sur réalisation de val. mobilières . . . . .	49.166,54	24.317,28
Produits des actifs circulants . . . . .	0	186,42
Différence de change . . . . .	720,68	4.890,46
Autres produits financiers . . . . .	510,72	1.333,75
Intérêts sur obligations . . . . .	15.169,49	10.068,75
Reprise sur corrections de valeurs . . . . .	3.668,78	0
3. Produits exceptionnels . . . . .	0	0
Perte de la période . . . . .	(72.386,59)	(100.807,81)
Total des produits . . . . .	141.622,80	146.851,47

RAPPORT D'ACTIVITES

Luxembourg, le 11 février 2008.

Voici la liste des différents aides et actes durant cet exercice 2007:

Bénéficiaires	Date	Objet de l'activité	Montants	
<b>MEXIQUE</b>				
1. Association Cultural Xquenda AC	22/03/2007	Aide d'urgence	EUR 2.916,42	USD 3.900,00
			EUR 2.916,42	USD 3.900,00
<b>MOYEN-ORIENT</b>				
I. HDIP	22/03/2007	Aide d'urgence	EUR 7.478,00	USD 10.000,00
			EUR 7.478,00	USD 10.000,00
2. Association Iraqi Al Amal	22/03/2007	Aide d'urgence	EUR 7.478,00	USD 10.000,00
			EUR 7.478,00	USD 10.000,00
3. Palestinian Medical Relief Society	22/03/2007	Aide au Proche Orient	EUR 14.956,00	USD 20.000,00
			EUR 14.956,00	USD 20.000,00
<b>AFRIQUE CENTRALE</b>				
1. Projet Centrafrique	22/03/2007	Aide d'urgence	EUR 6.000,00	USD 8.023,54
			EUR 6.000,00	USD 8.023,54
2. Projet FACP	22/03/2007	Femme en action contre la pauvreté	EUR 1.500,00	USD 2.005,88
	22/03/2007	Aide d'urgence	EUR 1.500,00	USD 2.005,88
			EUR 2.000,00	USD 2.674,51
			EUR 2.000,00	USD 2.674,51
<b>AFRIQUE DE L'OUEST</b>				
1. Projet Sénégal	12/09/2007	Prêt d'urgence	EUR 6.000,00	USD 8.328,52
			EUR 6.000,00	USD 8.328,52
<b>ASIE</b>				
1. ISECEC Panganisan	22/03/2007	Aide d'urgence	EUR 2.243,40	USD 3.000,00
			EUR 2.243,40	USD 3.000,00
2. Association d'amitié Franco-vietnamienne	22/03/2007	Soutien aux victimes de l'agent orange	EUR 5.000,00	USD 6.686,28
			EUR 5.000,00	USD 6.686,28

11092

3. Projet Indonésie - Aceh	22/03/2007	Soutien aux femmes Tisserandes	EUR 10.000,00	USD 13.372,56
			EUR 10.000,00	USD 13.372,56
HAITI				
1. Projet Petit Frère de Saint Thérèse	08/05/2007	Aide d'urgence	EUR 5.803,89	USD 7.900,00
			EUR 5.803,89	USD 7.900,00

Toutes ressources de la Fondation, à l'exclusion du patrimoine initial, sont confiées en gestion discrétionnaire à la BANQUE PRIVEE EDMOND DE ROTHSCHILD EUROPE conformément au mandat de gestion approuvé par le conseil d'administration du 20 décembre 1996.

*Le Conseil d'administration*  
Signatures

### PROJET DE BUDGET 2008

Soutien à l'association «EDUCE» (USD 10.200,-):

A hauteur de  
Taux de change US/  
EUR du 11.02.2008

EUR 7.053,20

Soutien au projet Liban-DPNA (USD 15.000,-)

• Aide au retour des  
familles réfugiées  
A hauteur de  
Taux de change US/  
EUR du 11.02.2008

EUR 6.914,90

Soutien à la Cisjordanie au Secours Médical Palestinien et à l'HDIP:

• Palestinian Medical  
Relief Society: aide  
d'urgence (USD  
25.000,-)  
• HDIP: aide d'urgence  
(USD 10.000,-)  
A hauteur de  
Taux de change US/  
EUR du 11.02.2008

EUR 24.202,14

Soutien à l'association IRAQI AL AMAL (USD 15.000,-):

- Achat de matériel  
pour un dispensaire  
destiné  
plus particulièrement  
aux femmes et aux  
enfants  
A hauteur de  
Taux de change US/  
EUR du 11.02.2008

EUR 10.372,35

Soutien au projet Afrique Centrale - FACP

A hauteur de

EUR 2.500,00

Soutien au projet ISECEC (USD 5.314,-)

• Soutien programme  
agricole  
A hauteur de  
Taux de change US/  
EUR du 11.02.2008

EUR 3.674,58

Soutien au projet Haïti

• Soutien cantine  
scolaire  
A hauteur de

EUR 2.500,00

Référence de publication: 2008035195/817/176.

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08101. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08105. - Reçu 16,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

Enregistré à Luxembourg, le 27 février 2008, réf. LSO-CN08103. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080037387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 mars 2008.

### **HEDF II Spain S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 337.800,00.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 124.886.

In the year two thousand and eight, on the eighteenth of December

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg

#### **THERE APPEARED:**

HEDF II Luxembourg S.à r.l., having its registered office at 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered in the Commercial Register of Luxembourg under the number B 125.040.

here represented by Cintia PROCACI, employee, with professional address at 205, route d' Arlon, L-1150 Luxembourg, by virtue of a proxy given in December 18, 2008.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

The appearing party is the sole shareholder of HEDF II Spain S.à r.l. (the "Company"), a private limited liability company established in Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maitre Gerard Lecuit, notary residing in Luxembourg on February 21<sup>st</sup>, 2007 published in the "Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations", number 813 of May 8<sup>th</sup>, 2007, which by laws have been amended pursuant a deed of Maitre Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg on March 19<sup>th</sup>, 2008 published in the "Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations", number 1709 on July 11<sup>th</sup>, 2008. The articles of incorporation have been modified for the last time by a deed of Maitre Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg on July 18<sup>th</sup>, 2008 published in the "Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations", number 2300 on September 19<sup>th</sup>, 2008.

The Company's share capital is presently set as at three hundred two thousand euro (EUR 302,000), represented by three thousand twenty (3,020) shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100- ) each.

The sole shareholder resolves to take the following resolutions:

#### *First resolution*

The sole shareholder resolves to increase the Company's share capital from three hundred two thousand euro (EUR 302,000-) to three hundred thirty-seven thousand eight hundred euro (EUR 337,800.-) by an amount of thirty-five thousand eight hundred euro (EUR 35,800.-), represented by three hundred fifty-eight (358) new shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each.

#### *Subscription - Payment*

HEDF II Luxembourg S.à r.l., prenamed, through its proxy holder, declared to subscribe the three hundred fifty-eight (358) new shares with a nominal value of one hundred euro (EUR 100-) each by contribution in cash in the amount of thirty-five thousand eight hundred euro (EUR 35,800-).

The amount of thirty-five thousand eight hundred euro (EUR 35,800.-) has been fully paid up in cash and is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

#### *Second resolution*

Consequently of the share capital modifications, the sole shareholder resolves to amend article 6, paragraph 1, of the Company's by laws as follows:

" **Art. 6. Share Capital.** The share capital is fixed at three hundred thirty-seven thousand eight hundred euro (EUR 337,800-), represented by three thousand three hundred seventy-eight (3,378) shares, with a nominal value of one hundred euro (EUR 100.-) each."

*Third resolution*

The sole shareholder resolves to authorize Elisa Gottardi and/or Jeanette Hesser to record the capital increase in the Share Register of the Company and to accomplish any necessary formalities in relation to the Luxembourg Trade and Companies Register and the "Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations".

*Expenses*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever, which will be borne to the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately one thousand four hundred euro (1.400.- EUR).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory of person appearing, known to the notary by his Surname, name, civil status and residence, the appearing person signed together with Us, the notary, the present original deed.

**Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

**A COMPARU:**

HEDF II Luxembourg S.à r.l., ayant son siège social au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.040,

ici représentée par Cintia PROCACI, employé, ayant adresse professionnelle au 205, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée en date du 18 décembre 2008.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle société comparante, représentée par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de HEDF II Spain S.à r.l. (ci après la "Société"), constituée suivant acte reçu par le notaire Gérard Lecuit, de résidence à Luxembourg en date du 21 février 2007, publié au Mémorial C, Recueil des sociétés et Associations numéro 813 du 8 mai 2007. Les statuts ont été modifiés suivant acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 mars 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1709 du 11 juillet 2008. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte de Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, du 18 juillet 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2300 du 19 septembre 2008.

Le capital social de la Société est fixé à trois cent deux mille euros (EUR 302,000-), représenté par trois mille vingts (3,020) parts sociales, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100-) chacune.

L'associée unique a décidé de prendre les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide d'augmenter le capital social de sa valeur actuelle de trois cent deux mille euros (EUR 302,000-) à la valeur de trois cent trente-sept mille huit cents euros (EUR 337,800,-) par l'émission de trois cent cinquante-huit (358) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100-) chacune.

*Souscription - Paiement*

HEDF II Luxembourg S.à r.l. susnommée, par la voix de son représentant, déclare souscrire aux trois cent cinquante-huit (358) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100-) chacune par apport en numéraire d'un montant de trente-cinq mille huit cents euros (EUR 35,800-).

Un montant de trente-cinq mille huit cents euros (EUR 35,800) a été intégralement libéré en numéraire et se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

*Seconde résolution*

Suite aux modifications de capital intervenues, l'associée unique décide de modifier l'article 6, paragraphe 1 des statuts de la société comme suit:

" **Art. 6. Capital social.** Le capital social est fixé à trois cent trente-sept mille huit cent euros (EUR 337,800-), représenté par trois mille trois cent soixante-dix-huit (3,378) parts sociales, d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100-) chacune."

*Troisième résolution*

L'associée unique déclare d'autoriser Elisa Gottardi et/ou Jeannette Hesser à procéder à l'enregistrement de l'augmentation de capital dans le registre des parts de la Société et à accomplir toutes les formalités nécessaires auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et du Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à mille quatre cents euros (1.400.- EUR).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la requête du mandataire de la société comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de ce même mandataire, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la société comparante, connu du notaire par leurs nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Procaci et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2008. LAC/2008/52788. Reçu cent soixante-dix-neuf euros Eur 0,50% = 179.-

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009008426/5770/119.

(090006685) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Laurad Groupe Holding S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 50.125,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 137.024.

Il résulte de plusieurs contrats de cession de parts sociales signés en date du 31 mars 2008, les cessions suivantes:

- HP LAURAD MANAGEMENT PARTICIPATIONS (HPLMP) S.C.A. a cédé en date du 31 mars 2008, 10.100 parts sociales de classe A à Sinequanon Real Estate Services S.C.A., ayant son siège social au 14, rue du Marche-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

- HP LAURAD MANAGEMENT PARTICIPATIONS (HPLMP) S.C.A. a cédé en date du 31 mars 2008, 40.000 parts sociales de classe A à Sinequanon Partners S.A., ayant son siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

- HP LAURAD MANAGEMENT PARTICIPATIONS (HPLMP) S.C.A. a cédé en date du 31 mars 2008, 99 parts sociales de classe A à Sinequanon Real Estate Services General Partner S.A. ayant son siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

- HP LAURAD MANAGEMENT PARTICIPATIONS (HPLMP) S.C.A. a cédé en date du 31 mars 2008, 10.000 parts sociales de classe C à Sinequanon Real Estate Services S.C.A., ayant son siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

- HP LAURAD MANAGEMENT PARTICIPATIONS (HPLMP) S.C.A. a cédé en date du 31 mars 2008, 40.000 parts sociales de classe C à Sinequanon Partners S.A., ayant son siège social au 14, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg.

Pour extrait

La société

Signature

Référence de publication: 2009008990/587/29.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA02263. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090006847) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Ol-Apparel S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 127.090.

In the year two thousand and eight on the eighteenth day of December.

Before Us, Maître Henri HELLINCKX, notary residing in Luxembourg.

Has appeared:

Mrs. Sonja BEMTGEN, licenciée en criminologie, residing in Luxembourg,

acting as a special attorney of the Board of Directors of the company Ol - Apparel S.A., having its registered office at L-1331 Luxembourg, 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, incorporated pursuant to a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, on April 5, 2007, published in the Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations number 1131 of June 12, 2007, and entered in the Register of Commerce and Companies in Luxembourg, Section B, under the number B 127.090 (the "Company"),

by virtue of the powers conferred on her by the resolutions of the Board of Directors adopted on December 16, 2008.

The extract of this meetings having been signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed and be registered with the present deed.

The appearing person acting in her afore-mentioned capacity has requested the notary to record the following declarations and facts:

I. The authorised share capital of Ol - Apparel S.A., is fixed at FIFTEEN MILLION EURO (EUR 15,000,000.-) divided into ONE HUNDRED AND FIFTY THOUSAND (150,000) shares with a par value of TEN EURO (EUR 10.-) each.

II. The issued share capital of the Company is fixed at TWO MILLION FOUR HUNDRED AND EIGHTY-EIGHT THOUSAND TWO HUNDRED AND NINETY EURO (EUR 2,488,290.-) represented by TWO HUNDRED AND FORTY-EIGHT THOUSAND EIGHT HUNDRED AND TWENTY-NINE (248,829) shares with a par value of TEN EURO (EUR 10.-) each."

III Article 5, paragraphs 5.4.and 5.5. reads as follows:

"5.4. Furthermore the Board of Directors is authorized, during a period of five years ending on the 5<sup>th</sup> of April 2012, to increase from time to time the subscribed capital, within the limits of the authorized capital. This increase of capital may be subscribed and shares issued with or without issue premium and paid up by contribution in kind or cash, by incorporation of claims in any other way to be determined by the Board of Directors. The Board of Directors is specifically authorized to proceed to such issues without reserving for the then existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares to be issued. The Board of Directors may delegate to any duly authorized Director or officer of the Corporation, or to any other duly authorized person, the duties of accepting subscriptions and receiving payment for shares representing part or all of such increased amounts of capital.

5.5. Each time the Board of Directors shall act to render effective an increase of the subscribed capital, the present article shall be considered as automatically amended in order to reflect the result of such action.

IV. By the decisions adopted on December 16, 2008, the Board of Directors resolved to increase, within the limits of the authorised share capital, the issued capital by an amount of SIXTY THOUSAND EURO (EUR 60,000.-) so as to raise the capital from its present amount of TWO MILLION FOUR HUNDRED AND EIGHTY-EIGHT THOUSAND TWO HUNDRED AND NINETY EURO (EUR 2,488,290.-) up to TWO MILLION FIVE HUNDRED AND FORTY-EIGHT THOUSAND TWO HUNDRED AND NINETY EURO (EUR 2,548,290.-) by the creation and the issue of SIX THOUSAND (6,000) new shares, with a par value of TEN EURO (EUR 10.-) each, and to accept the subscription to the new shares.

V. Proof has been given to the undersigned notary that the Company has received, an amount of SIXTY THOUSAND EURO (EUR 60,000.-) as subscription money for the duly subscribed new shares .

VI. Following the above-mentioned share capital increase article 5, paragraph 5.1, of the Articles of Incorporation of the Company be amended and shall forthwith read as follows:

5.1. The corporate capital of the Company is set at TWO MILLION FIVE HUNDRED AND FORTY-EIGHT THOUSAND TWO HUNDRED AND NINETY EURO (EUR 2,548,290.-) represented by TWO HUNDRED AND FIFTY-FOUR THOUSAND EIGHT HUNDRED AND TWENTY-NINE (254,829) shares with a par value of TEN EURO (EUR 10.-) each."

*Expenses*

The expenses, costs, fees and charges which shall be borne by the Company as a result of the aforesaid capital increase are estimated at 2,500. - EUR.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.



The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us, notary, this original deed.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Sonja BEMTGEN, licenciée en criminologie, demeurant à Luxembourg,

agissant en qualité de mandataire spécial du Conseil d'Administration de la société OI - Apparel S.A., ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 31, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, le 5 avril 2007, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 1131 du 12 juin 2007, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, Numéro B 127.090 (la "Société"),

en vertu des pouvoirs lui conférés par résolutions du Conseil d'Administration adoptées en date du 16 décembre 2008.

L'extrait des assemblées paraphés "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant restera annexé à l'original du présent acte pour être soumis avec celui-ci aux formalités de l'enregistrement.

La comparante agissant en sa qualité mentionnée ci-dessus a prié le notaire d'acter les déclarations et faits suivants:

I. Le capital social autorisé de OI - Apparel S.A., est fixé à QUINZE MILLIONS D'EUROS (EUR 15.000.000,-), représenté par CENT CINQUANTE MILLE (150.000) actions ayant une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10,-) chacune.

II. Le capital social émis de la Société est fixé à DEUX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (EUR 2.488.290,-), représenté par DEUX CENT QUARANTE-HUIT MILLE HUIT CENT VINGT-NEUF (248.829) actions ayant une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10,-) chacune.

III. L'article 5, alinéas 5.4 et 5.5 a la teneur suivante:

5.4. En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans se terminant le 5 avril 2012, autorisé à augmenter en temps utile qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

5.5. Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

IV. Par résolutions adoptées le 16 décembre 2008, le Conseil d'Administration a décidé d'augmenter le capital de la Société dans les limites du capital social autorisé d'un montant de SOIXANTE MILLE EUROS (EUR 60.000,-), pour le porter de son montant actuel de DEUX MILLIONS QUATRE CENT QUATRE-VINGT-HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (EUR 2.488.290,-) à DEUX MILLIONS CINQ CENT QUARANTE-HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (eur 2.548.290,-), par la création et l'émission de SIX MILLE (6.000) actions nouvelles ayant une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10,-) chacune et d'accepter la souscription des nouvelles actions.

V. La preuve que la Société a reçu le montant de SIX MILLE EUROS (EUR 6.000,-) en paiement de la souscription des actions nouvelles a été apportée au notaire soussigné.

VI. Suite à l'augmentation de capital mentionnée ci-dessus, l'article 5, paragraphe 5.1 des Statuts de la Société sera modifié et aura dorénavant la teneur suivante:

"5.1. Le capital social est fixé à DEUX MILLIONS CINQ CENT QUARANTE-HUIT MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (EUR 2.548.290,-), représenté par DEUX CENT CINQUANTE-QUATRE MILLE HUIT CENT VINGT-NEUF (254.829) actions ayant une valeur nominale de DIX EUROS (EUR 10,-) chacune.»

### Dépenses

Les frais, dépenses, rémunération et charges qui incombent à la Société en raison de la présente augmentation de capital, sont évalués à EUR 2.500,-

Dont acte et fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée à la comparante connue du notaire instrumentant par leur nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. BEMTGEN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52502. Reçu à 0.50 %: trois cents euros (300€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 12 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009008429/242/123.

(090006571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Iris Fund SICAV-FIS, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 111, avenue de la Faiencerie.

R.C.S. Luxembourg B 129.135.

In the year two thousand and eight, on the nineteenth of December.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg.

Is held the extraordinary general meeting of shareholders of the company Iris Fund SICAV-FIS (the "Fund"), a corporate partnership limited by shares (société en commandite par actions) as an investment company with variable capital - specialized investment fund (société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé), having its registered office at 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered under number B 129.135 with the Luxembourg Trade and Companies Register. The Fund was incorporated on 18 April 2007, by a deed of Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Memorial") n° 1624, on 2 August 2007. The articles of association of the Fund were last amended by notarial deed of Maître Joseph Elvinger dated 6 June 2007 published in the Memorial n° 1634, on 3 August 2007.

The meeting of shareholders is presided by Mrs Rachel UHL, lawyer, residing in Luxembourg, who appoints as secretary Mr Hubert JANSSEN, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting appoints as scrutineer Mr Hubert JANSSEN, prenamed.

The chairman requests the notary to act that:

I) The extraordinary general meeting was initially convened to be held on 31st October 2008, but the quorum of 50% of the outstanding shares required to hold the extraordinary general meeting was not reached and the extraordinary general meeting was therefore not authorised to deliberate on the items of the agenda.

II) The extraordinary general meeting was reconvened convened by notices containing the agenda and sent to shareholders by registered mail on the 20th of November 2008.

III) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list, signed by the proxyholders, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list as well as the proxies will be annexed to this document to be filed with the registration authorities.

IV) The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Transfer of the registered office of the Fund from 67, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange to 111, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg;

2. Subsequent amendment of the article 4 of the articles of association of the Fund; and

3. Miscellaneous.

V) No quorum of the outstanding shares of the Company is required for the extraordinary general meeting to be in a position to validly deliberate, and the resolutions must be carried by a majority of 50% of the shares present or represented at the meeting.

VI) It appears from the attendance list that out of 126 (one hundred twenty-six) shares in issue in the Company, 1 (one) share is present or represented at the present extraordinary general meeting.

VII) As a result of the foregoing, the meeting is validly constituted and is accordingly authorised to deliberate on the item of the agenda.

After discussion, the meeting unanimously has taken the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves to transfer the registered office of the Fund from 67, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange to 111, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg, as from October 1st, 2008.

*Second resolution*

As a result of this first resolution, "Art. 4. Registered office" of the articles of association of the Fund is modified and now reads as follows:

" **Art. 4. Registered office.** The registered office is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. Subsidiaries or branch offices may be created, by simple decision of the general managing partner of the Fund (the "General Managing Partner"), either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

In the event that the General Managing Partner believes that extraordinary political, economic, or social events that could compromise the normal business of the registered seat, or the easy communication from abroad with this headquarters, or from the registered seat with foreign countries, have occurred or are imminent, it may temporarily transfer the registered seat abroad until after the complete cessation of the abnormal circumstances; this provision will not have any effect on the nationality of the Fund which, notwithstanding this temporary transfer of registered seat, shall remain a Luxembourg company."

There being no further business, the meeting is adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English, states that on the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and on request of the same appearing parties and in the event of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing persons, each and all known by the undersigned notary, the appearing persons signed together with the notary the present deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le dix-neuf décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société Iris Fund SICAV-FIS (le «Fonds»), une société en commandite par actions ayant le statut de société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, ayant son siège social au 41, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 129.135.

Le Fonds a été constitué le 18 avril 2007 par acte de Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») n° 1624, le 2 août 2007. Les statuts du Fonds ont été modifiés pour la dernière fois par acte de Maître Joseph Elvinger le 6 juin 2007, publié au Mémorial n° 1634, le 3 août 2007.

L'assemblée est présidée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant à Luxembourg, qui nomme comme secrétaire Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, prénommé.

La présidente prie le notaire d'acter que:

I) L'assemblée générale extraordinaire avait été initialement convoquée pour le 31 octobre 2008, mais le quorum de 50% des actions en circulation nécessaire pour tenir l'assemblée générale extraordinaire n'a pas été atteint et l'assemblée générale extraordinaire n'a par conséquent pas été autorisée à délibérer sur les points figurant à l'ordre du jour.

II) L'assemblée générale extraordinaire a été reconvoquée par des lettres contenant l'ordre du jour adressées par recommandé aux actionnaires le 20 novembre 2008.

III) Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

IV) L'ordre du jour est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social du Fonds du 67, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange au 111, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg;
2. Amendement consécutif de l'article 4 des statuts du Fonds; et
3. Divers.

V) Aucun quorum des actions en circulation de la Société n'est requis pour l'assemblée générale extraordinaire pour être en position de délibérer valablement, et les résolutions doivent être prises à une majorité de 50% des actions présentes ou représentées à l'assemblée.

VI) Il résulte de la liste de présence que sur les 126 (cent vingt-six) actions en circulation, 1 (une) action est présente ou représentée à la présente assemblée générale extraordinaire.

VII) Il résulte de ce qui précède que l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris unanimement les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social du Fonds du 67, rue de Bettembourg, L-5811 Fentange au 111, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, avec effet au 1<sup>er</sup> octobre 2008.

*Deuxième résolution*

Il résulte de cette première résolution que l'«Art. 4. Siège social» des statuts du Fonds est modifié et doit être dorénavant lu comme suit:

« **Art. 4. Siège social.** Le siège social est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision de l'associé gérant-commandite du Fonds (l'«Associé Gérant-Commandite»), des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où l'Associé Gérant-Commandité estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité du Fonds, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.»

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est clôturée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version en langue française. A la demande des mêmes comparants, il est déclaré qu'en cas de désaccord entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant, les comparants ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: R. UHL, H. JANSSEN, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 23 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51968. - Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2009008536/211/132.

(090007163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Electro-Tech Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1321 Luxembourg, 235, rue de Cessange.

R.C.S. Luxembourg B 94.822.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour ELECTRO-TECH S.à.r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008955/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01388. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Amaris Group S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg B 123.867.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009008928/1211/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03483. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006519) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**SATEC S.A. (Société d'Application Technique et Commerciale), Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.  
R.C.S. Luxembourg B 20.295.

Le bilan au 31.12.2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2009008929/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01981. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006454) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**SATEC S.A. (Société d'Application Technique et Commerciale), Société Anonyme.**

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.  
R.C.S. Luxembourg B 20.295.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009008930/554/12.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT01984. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006457) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Barker Holdings S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 26.632.

Constituée par-devant Me Joseph KERSCHEN, alors notaire de résidence à Luxembourg-Eich (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 2 octobre 1987, acte publié au Mémorial C n ° 380 du 28 décembre 1987 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte sous seing privé lors de la conversion du capital en Euros, en date du 25 avril 2001, acte publié au Mémorial C n ° 734 du 14 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BARKER HOLDINGS S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009009214/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10392. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006676) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Erisa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1861 Luxembourg, 3, rue Nico Klopp.  
R.C.S. Luxembourg B 85.169.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008937/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA03642. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Eastyle International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.  
R.C.S. Luxembourg B 44.380.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008940/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03354. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**KM S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 36, Val Fleuri.  
R.C.S. Luxembourg B 99.630.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008942/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03352. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Balance-Wagner SCI, Société Civile Immobilière.**

Siège social: L-2551 Luxembourg, 87, avenue du X Septembre.  
R.C.S. Luxembourg E 993.

*Extrait de résolution des associés en date du 23 novembre 2007*

Les associés de la société civile immobilière BALANCE-WAGNER S.C.I. ont décidé, en date du 23/11/2007, de prendre la résolution suivante:

La démission de Madame Nadine WAGENER, indépendante, demeurant à L-2737 Luxembourg, 36, rue Wurth-Paquet de son poste de gérante de la société est acceptée à l'unanimité.

Luxembourg, le 23 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Le associés

Référence de publication: 2009009243/503/18.

Enregistré à Luxembourg, le 19 décembre 2008, réf. LSO-CX08377. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007753) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Rosetown S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2174 Luxembourg, 5, rue du Mur.  
R.C.S. Luxembourg B 110.142.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008943/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03342. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007086) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Rosetown S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2174 Luxembourg, 5, rue du Mur.  
R.C.S. Luxembourg B 110.142.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008944/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03345. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Atmosphère Restaurant S.à r.l, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1617 Luxembourg, 24, rue de Gasperich.  
R.C.S. Luxembourg B 123.446.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008945/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03343. - Reçu 28,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Bazil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 144.012.

STATUTS

L'an deux mille huit, le vingt-quatre décembre.

Pardevant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II,

ici représentée par Monsieur René SCHLIM, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, en vertu d'une procuration sous seing privé, ci-annexée.

Laquelle comparante a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elle va constituer:

**Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital**

**Art. 1<sup>er</sup>** . Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "BAZIL S.A."

**Art. 2.** Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège

social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

**Art. 3.** La durée de la société est illimitée.

**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct ou indirect tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

**Art. 5.** Le capital social est fixé à EUR 300.000.- (trois cent mille euros) représenté par 300 (trois cents) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

#### **Administration - Surveillance.**

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non. Cependant au cas où la Société est constituée par un associé unique ou s'il est constaté lors d'une assemblée générale que la Société n'a plus qu'un associé unique, la composition du Conseil d'Administration peut être limitée à un membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un associé.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

**Art. 7.** Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

**Art. 8.** Le Conseil d'Administration désigne parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme, télex ou téléfax, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

**Art. 9.** Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

**Art. 10.** La société se trouve engagée soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil. Au cas où le Conseil d'administration est composé d'un seul membre, la Société sera engagée par la signature individuelle de l'administrateur unique.

**Art. 11.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

#### **Année sociale - Assemblée générale.**

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

**Art. 13.** Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.



**Art. 14.** L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

**Art. 15.** L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

**Art. 16.** L'assemblée générale annuelle se réunit le dernier jeudi du mois de mai à onze heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 17.** La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

*Dispositions transitoires.*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille 2008.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille 2009.

*Souscription et Libération.*

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, la comparante préqualifiée déclare souscrire les actions comme suit:  
COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A., prénommée: . . . . . TROIS CENTS actions 300

Les actions ainsi souscrites sont entièrement libérées par un versement en espèces, de sorte que la somme de EUR 300.000.- (trois cent mille euros) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné, qui le constate expressément.

*Évaluation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de la présente augmentation de capital, est évalué approximativement à la somme de EUR 3.500.-.

*Déclaration.*

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

*Assemblée générale extraordinaire.*

Et à l'instant les comparants, préqualifiés, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1) Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

1) Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

a) Monsieur Jacques RECKINGER, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Luxembourg, le 14 mars 1965.

b) Monsieur René SCHLIM, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Luxembourg, le 8 mai 1953.

c) Monsieur Marco NEUEN, employé privé, avec adresse professionnelle à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II, né à Differdange, le 18 mai 1952.

3) Est appelé aux fonctions de commissaire:

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG, avec siège social à L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II, R.C.S. Luxembourg B 34978.

4) Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2014.

5) Le siège social est fixé à L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. SCHLIM et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 29 décembre 2008. Relation: LAC/2008/52664. Reçu mille cinq cents euros (0,50% = 1.500.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 7 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009009286/242/126.

(090007368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Atmosphère Restaurant S.à r.l, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1617 Luxembourg, 24, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 123.446.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008946/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03324. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007077) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Blue Power S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 123.317.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008947/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03299. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Bertlinck S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 124.960.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008948/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03296. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007071) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Ably International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépinés.

R.C.S. Luxembourg B 105.155.

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de "ABLY INTERNATIONAL S.A.", (la "Société"), une société anonyme, établie et ayant son siège social au 180, rue des Aubépinés, L-1145 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 105.155), constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 22 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 339 du 15 avril 2005.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Christine COULON-RACOT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire de l'Assemblée Madame Isabelle MARÉCHAL-GERLAXHE, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Valérie ALBANTI, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Bureau de l'Assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'Assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

- 1) Dissolution anticipée de la Société.
- 2) Nomination d'un Liquidateur et fixation de ses pouvoirs.

II.- Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, signées "ne varietur" par les comparants et le notaire instrumentaire, resteront également annexées au présent acte.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de la Société sont présentes ou représentées à l'Assemblée qui est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points à l'ordre du jour.

Après délibération, l'Assemblée générale prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires DECIDE de procéder à la dissolution immédiate de la Société "ABLY INTERNATIONAL S.A."

L'Assemblée Générale Extraordinaire décide de prononcer sa mise en liquidation avec effet à ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme liquidateur de la Société:

la société "GRANT THORNTON LUX AUDIT S.A.", une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 83, Pafebruch, L-8308 Capellen (Luxembourg), (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 43.298).

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées.
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise.
- le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, le président lève la séance.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C.COULON-RACOT, I.MARECHAL-GERLAXHE, V.ALBANTI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch/Alzette A.C., le 24 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15779. Reçu douze euros, 12,00 €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009342/239/60.

(090007564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**Finance Plus S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 85.614.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008949/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03281. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007069) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Vermont Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 75.687.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008953/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03263. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Solum Bertrange I Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1941 Luxembourg, 273, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 121.755.

Le bilan au 30 juin 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 janvier 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009008954/780/12.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03357. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Agence Immoapart Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4130 Esch-sur-Alzette, 51, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 90.620.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

*Pour Agence Immoapart S.à.r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008956/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01383. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Intersafe S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8707 Useldange, 21, rue de Schandel.

R.C.S. Luxembourg B 52.240.

Les comptes annuels au 31/12/2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour *INTERSAFE S.à.r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008968/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01297. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007004) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Moutarderie de Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.

R.C.S. Luxembourg B 73.567.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour *MOUTARDERIE DE LUXEMBOURG SARL*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008969/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01300. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007005) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Prom-Sca Constructions s.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4660 Differdange, 10, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 35.663.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour *PROM-SCA CONSTRUCTIONS s.à.r.l.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008970/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01301. - Reçu 20,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(090007009) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Manu Holding Luxembourg Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.500.000,00.**

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 98.793.

*Décisions de l'associé unique du 18 novembre 2008*

La soussignée:

MINIATO TRADING LIMITED, une société à responsabilité limitée, avec siège social à Mill Mail, Road Town, Tortola, British Virgin Islands, associé unique de MANU HOLDING Sàrl, société à responsabilité limitée, avec siège social au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg sous le numéro B 98 793 («la Société»)

a pris les résolutions suivantes:

- transférer le siège social de la Société avec effet immédiat au 16, allée Marconi, L2120 Luxembourg
- accepter la démission avec effet immédiat de TMF Corporate Services S.A. comme gérant unique de la Société
- nommer avec effet immédiat comme gérant unique de la Société, M. Luc Braun demeurant professionnellement au 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg

Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009009194/504/24.

Enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2008, réf. LSO-CX10851. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Vigi Immo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4660 Differdange, 10, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 74.218.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour VIGI IMMO S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008971/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01303. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Prom-Sca Promotions Immobilières S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-4660 Differdange, 10, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 78.541.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour PROM-SCA PROMOTIONS IMMOBILIERES S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008972/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01304. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007013) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**April Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 93.486.

- Le siège social de la société est transféré du 23, avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- L'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la société est modifiée comme suit:

\* Madame Stéphanie COLLEAUX, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Monsieur Stéphane BAERT, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

\* Monsieur Philippe STANKO, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Le siège social de la société FIN-CONTROLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, est désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, à LUXEMBOURG (L-1882).

Luxembourg, le 4 novembre 2008.

APRIL INVESTMENTS S.A.

S. COLLEAUX / S. BAERT

*Administrateur / Administrateur et Président du Conseil d'Administration*

Référence de publication: 2009009203/795/24.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2008, réf. LSO-CW05170. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Belval Square SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 93.026.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

*Pour BELVAL SQUARE SA*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008974/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01248. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007018) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Kreuzgruendchen SA, Société Anonyme.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 92.493.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

*Pour KREUZGRUENDCHEN SA*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008975/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01250. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007021) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Lucas Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 22, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 111.602.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 04 novembre 2008*

1) L'Assemblée décide d'accepter la démission, de son poste de commissaire aux comptes, avec effet au 30 juin 2008, de AACO (Accounting, Auditing, Consulting & Outsourcing) SARL ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 88.833.

2) L'Assemblée décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes de la société, avec effet au 04 novembre 2008, pour une période se terminant lors de l'assemblée générale annuelle devant se tenir en 2012:

- la société C.G. Consulting, société anonyme, ayant son siège social au 22, rue Goethe L-1637 Luxembourg (RCS Luxembourg B102.188)

3) L'Assemblée décide de nommer Monsieur Stéphane Weyders, né le 2 janvier 1972 à Arlon (Belgique), résidant professionnellement au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, aux fonctions de président du conseil d'administration de la société, avec effet au 04 novembre 2008, pour une période se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2012.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

LUCAS INVESTMENTS S.A.

Signature

Référence de publication: 2009009837/3258/24.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2008, réf. LSO-CX04792. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Deux Mille Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 74.226.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour DEUX MILLE SARL

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008976/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01251. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007022) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Westeschgaard 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1618 Luxembourg, 2, rue des Gaulois.

R.C.S. Luxembourg B 84.767.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour WESTESCHGAARD 2 sarl

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008977/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01252. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Lux Ecoinvest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3372 Leudelange, 26, rue Léon Laval.

R.C.S. Luxembourg B 130.499.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour LUX ECOINVEST S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008979/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01408. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007031) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---



**Alsa S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 111.448.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour ALSA S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008980/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01395. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007034) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Interclean Luxembourg S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.  
R.C.S. Luxembourg B 16.437.

L'an deux mille huit, le dix-huit décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding "INTERCLEAN LUXEMBOURG S.A.", ayant son siège social à Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 16.437), constituée suivant acte reçu par le notaire Maître André PROST en date du 28 décembre 1978, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 84 du 19 avril 1979. Les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte sous seing privé en date du 17 mai 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 878 du 10 juin 2002.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Isabelle MARECHAL-GERLAXHE, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Christine COULON-RACOT, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Giacomo DI BARI, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, la présidente expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

1. Décision à prendre quant à la prorogation de la durée de la société pour une durée illimitée.
2. Modification subséquente de la dernière phrase de l'article 1 des statuts, en cas de prorogation.
3. Divers.

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, à l'unanimité, la résolution suivante:

*Résolution unique*

L'assemblée générale extraordinaire décide d'adopter pour la Société une durée illimitée.

En conséquence, le dernier alinéa de l'article 1 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 1<sup>er</sup> (dernier alinéa).** "La durée de la société est illimitée".

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: I. MARECHAL-GERLAXHE, C. COULON-RACOT, G. DI BARI, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 22 décembre 2008. Relation: EAC/2008/15669. Reçu douze Euros (12.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 JAN. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009334/239/48.

(090007822) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Reiserbann S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 55.086.

Les comptes annuels au 31/12/2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 janvier 2009.

Pour REISERBANN S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Référence de publication: 2009008981/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01402. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007037) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**EuroPRISA Luxembourg Holding Company P S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 113.414.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

Pour EuroPRISA Luxembourg Holding Company P S.à r.l.

Société à Responsabilité Limitée

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009008982/1126/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01307. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Hellaby S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2134 Luxembourg, 58, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 65.990.

Lors de l'assemblée générale annuelle tenue de façon extraordinaire en date du 9 décembre 2008, les résolutions suivantes ont été prises:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à la tenue la prochaine assemblée générale statutaire prévue en 2009, à savoir:

**1. ADMINISTRATEURS :**

1.1 Hermanus Troskie, 56, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg;

1.2 Solon Director Limited, Suite E-2, Union Court Building, Elisabeth Avenue and Shirley Street, Nassau, Bahamas;

1.3 John Broadhurst Mills, 58, rue Charles Martel, L-2134 Luxembourg.

## 2. COMMISSAIRE AUX COMPTES :

2.1 Crown Corporate Services S.à r.l., 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009009004/631/22.

Enregistré à Luxembourg, le 24 décembre 2008, réf. LSO-CX09957. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090006674) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

### **EuroPRISA Luxembourg Holding Company PF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 113.415.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 2009.

*Pour EuroPRISA Luxembourg Holding Company PF S.à r.l.*

Société à Responsabilité Limitée

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009008983/1126/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01315. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090006772) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

### **Square Holdings (ABCDE) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 50.000,00.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 132.633.

Le bilan au 31 décembre 2007 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg.

*Pour la société*

Signature

*Un Gérant*

Référence de publication: 2009008985/8999/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 janvier 2009, réf. LSO-DA04000. - Reçu 113,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(090006770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

### **Sile River S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 36.343.

## EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société en date du 15 septembre 2008 que Madame Donata Perosa, demeurant à Via della Ferriera, 34, 33170 Pordenone (Italie) et Madame Maria Antonietta Tajariol, demeurant à Via G. Gozzi n. 9, 33170 Pordenone (Italie), ont été cooptées aux fonctions d'administrateur de la Société en remplacement de Madame Liat Vered et Monsieur Dror Vered, démissionnaires.

Le mandat de Madame Irene Brauner, administrateur, ainsi que celui du commissaire aux comptes Benoy Kartheiser Management S.à r.l. ont en outre été renouvelés.

Leur mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la Société*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2009009006/4775/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01891. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006613) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Mdor S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9706 Clervaux, 2A/46, route d'Eselsborn.

R.C.S. Luxembourg B 132.569.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 7 janvier 2009*

L'assemblée a décidé à l'unanimité de remplacer Monsieur Manfred Domin, domicilié à 2A Route d'Eselsborn à L-9706 Clervaux, de son poste d'administrateur par Madame Anna Klawikowski domiciliée à Theodor-Heuss-Platz 10 27568 Bremerhaven en Allemagne jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2013 et ce avec effet immédiat.

Joseph Delrée

*Président*

Référence de publication: 2009008995/4962/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 janvier 2009, réf. LSO-DA04741. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Lacuna, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.

R.C.S. Luxembourg B 74.776.

*Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung*

Die Ordentliche Generalversammlung vom 26. November 2008 der Lacuna hat folgende Beschlüsse gefasst:

1. ...

2. ...

3. ...

4. Für den Zeitraum bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung im Jahre 2009 werden folgende Personen als Verwaltungsratsmitglieder gewählt bzw. wieder gewählt:

Herr Bernhard Singer (Vorsitzender)

Herr Thomas Hartauer (stellvertretender Vorsitzender)

Herr Claude Kremer (Mitglied)

Herr Raimund Stummer (Mitglied)

Alle Herren mit Berufsadresse: 4, rue Thomas Edison, L-1445 Luxemburg-Strassen.

Die Aktionäre beschließen bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung PricewaterhouseCoopers S.à r.l. als Wirtschaftsprüfer wieder zu wählen.

5. ...

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, 26. November 2008.

DZ BANK International S.A.

*Für Lacuna*

Gisela Wenz / Ulrich Juchem

Référence de publication: 2009009002/1460/29.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01473. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Gregor Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 144.024.

—  
STATUTEN

Im Jahre zweitausendacht, den dreiundzwanzigsten Dezember.

Vor dem unterzeichneten Notar Jean SECKLER, mit dem Amtssitz in Junglinster, (Großherzogtum Luxemburg);

SIND ERSCHIENEN:

1) Die Aktiengesellschaft gegründet nach den Gesetzen der Britischen Jungferninseln "DUGAN MANAGEMENT S.A.", mit Sitz in Tortola, Road Town, Pasea Estate, (Britische Jungferninseln).

2) Die Aktiengesellschaft gegründet nach den Gesetzen von Belize "NAYLAND INTERNATIONAL S.A.", mit Sitz in Belize-City, 35a, Regent Street, Jasmine Court, (Belize).

Beide sind hier rechtmäßig vertreten durch Herrn Jürgen FISCHER, Buchprüfer, beruflich wohnhaft in L-1150 Luxemburg, 82, route d'Arlon.

Welche erschienene Parteien, vertreten wie hiervor erwähnt, den beurkundenden Notar ersuchen, die Satzung einer Aktiengesellschaft, welche sie hiermit gründen, zu beurkunden wie folgt:

**Titel I. - Name, Sitz, Zweck, Dauer**

**Art. 1.** Unter der Bezeichnung "Gregor Capital S.A.", (hiernach die "Gesellschaft"), wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet, welche der gegenwärtigen Satzung (hiernach die Statuten"), sowie den jeweiligen Gesetzesbestimmungen unterliegt.

**Art. 2.** Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg, (Großherzogtum Luxemburg).

Er darf durch Verwaltungsratsbeschluss an jeden anderen Ort innerhalb der Gemeinde Luxemburg verlegt werden.

Der Gesellschaftssitz kann durch Beschluss der Generalversammlung an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.

Durch einfachen Beschluss des Verwaltungsrates können Niederlassungen, Filialen und Tochtergesellschaften, Agenturen und Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland errichtet werden.

**Art. 3.** Die Dauer der Gesellschaft ist unbegrenzt.

**Art. 4.** Gegenstand der Gesellschaft sind alle Handlungen, die in direktem oder indirektem Zusammenhang mit der Beteiligungnahme in jeglicher Form in irgendwelchen Gesellschaften, mit der Verwaltung, dem Management, der Kontrolle und der Entwicklung dieser Beteiligungen stehen.

Sie kann ihre Gelder verwenden zur Gründung, Verwaltung, Entwicklung und Verwertung eines Portfolios aus jeglichen Sicherheiten und Patenten jeder Herkunft, zur Beteiligung an Gründung, Entwicklung und Kontrolle jeglicher Unternehmen, zum Erwerb durch Einbringung, Zeichnung, Übernahme oder Kaufoption oder anderweitig von jeglichen Sicherheiten und Patenten, deren Veräußerung durch Verkauf, Abtretung, Tausch oder sonstwie, sowie zur Gewährung von Unterstützung, Darlehen, Vorschüssen oder Garantien an die Unternehmen, an denen sie beteiligt ist.

Im Rahmen ihrer Tätigkeit kann die Gesellschaft in Hypothekeneintragungen einwilligen, Darlehen aufnehmen, mit oder ohne Garantie, und für andere Personen oder Gesellschaften Bürgschaften leisten, unter Vorbehalt der diesbezüglichen gesetzlichen Bestimmungen.

Die Gesellschaft kann alle Handels-, Industrie-, Mobiliar- und Immobiliargeschäfte, die sich direkt oder indirekt auf vorgenannte Geschäfte beziehen oder die deren Verwirklichung erleichtern können, ausüben.

**Titel II. - Kapital, Aktien**

**Art. 5.** Das Gesellschaftskapital beträgt einunddreißigtausend Euro (31.000,- EUR), eingeteilt in dreihundertzehn (310) Aktien von jeweils einhundert Euro (100,- EUR).

An Stelle von Einzelaktien können Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden, nach Wahl der Aktionäre.

Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre.

Die Gesellschaft darf im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen ihre eigenen Aktien erwerben.

Das Gesellschaftskapital darf den gesetzlichen Bedingungen entsprechend erhöht oder reduziert werden.

Sofern und solange ein Gesellschafter alleiniger Inhaber aller Aktien ist, gilt die Gesellschaft als Einmannaktiengesellschaft im Sinne des Gesetzes vom 25. August 2006 über die europäische Gesellschaft (SE), die Aktiengesellschaft mit Vorstand und Aufsichtsrat („société anonyme à directoire et conseil de surveillance") und die Einmannaktiengesellschaft ("société anonyme unipersonnelle"). Zählt die Gesellschaft nur eine Person, so wird diese als "Alleingesellschafter" bezeichnet. Die Gesellschaft kann einen Alleingesellschafter bei ihrer Gründung oder als Folge der Vereinigung sämtlicher

Aktien in einer Hand haben. Das Ableben oder die Auflösung des Alleingeschafters bewirkt nicht die Auflösung der Gesellschaft.

### **Titel III. - Verwaltung**

**Art. 6.** Die Gesellschaft wird verwaltet von einem Verwaltungsrat bestehend aus mindestens drei Mitgliedern, Gesellschafter oder nicht, welche für eine Höchstdauer von sechs Jahren von der Hauptversammlung der Aktionäre ernannt werden und von ihr wieder abberufen werden können. Besteht die Gesellschaft jedoch nur aus einem Alleingeschafter oder wird anlässlich einer Hauptversammlung der Aktionäre festgestellt, dass sie nur noch einen Alleingeschafter zählt, kann die Zusammensetzung des Verwaltungsrats auf ein Mitglied beschränkt werden, welches als Alleinverwalter "administrateur unique") bezeichnet wird, dies bis zur nächsten auf die Feststellung der Existenz von mehr als einem Gesellschafter folgenden ordentlichen Hauptversammlung.

Sie bestimmt die Zahl der Verwaltungsratsmitglieder, ihre Amtszeit und ihre Vergütung.

**Art. 7.** Der Verwaltungsrat wird unter seinen Mitgliedern einen Vorsitzenden ernennen.

Auf Antrag des Vorsitzenden kommt der Verwaltungsrat so oft zusammen, wie es das Interesse der Gesellschaft erfordert. Er muss zusammenkommen, wenn zwei Verwaltungsratsmitglieder dies verlangen.

Falls sich der Verwaltungsrat auf einen Alleinverwalter beschränkt, ist dieser Artikel nicht anwendbar.

**Art. 8.** Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, alle Verwaltungs- und Veräußerungshandlungen im Rahmen des Gesellschaftszweckes vorzunehmen. Alles was nicht ausdrücklich durch das Gesetz oder die Statuten der Generalversammlung der Aktionäre vorbehalten ist, fällt in den Zuständigkeitsbereich des Verwaltungsrates.

Der Verwaltungsrat ist ermächtigt, unter den gesetzlichen Bedingungen Vorschüsse auf Dividenden auszuzahlen.

**Art. 9.** Die Gesellschaft wird in allen Umständen entweder durch die Einzelunterschrift des Delegierten des Verwaltungsrates oder durch die Kollektivunterschrift von zwei (2) Verwaltungsratsmitgliedern rechtmäßig verpflichtet.

Falls die Gesellschaft einen (1) Alleinverwalter hat, wird sie durch dessen Einzelunterschrift verpflichtet.

**Art. 10.** Der Verwaltungsrat darf seine Befugnisse zur Führung der täglichen Geschäftsführung einem oder mehreren Verwaltungsratsmitgliedern, welche delegierte Verwaltungsratsmitglieder genannt werden, übertragen.

Er darf ebenfalls die Führung der Gesellschaft oder einer Einzelabteilung einem oder mehreren Direktoren übertragen und Spezialvollmachten für bestimmte Angelegenheiten einem oder mehreren Bevollmächtigten erteilen; dieselben brauchen nicht Aktionäre zu sein.

**Art. 11.** Streitfälle, an denen die Gesellschaft als Kläger oder Beklagter beteiligt ist, werden im Namen der Gesellschaft vom Verwaltungsrat abgewickelt, welcher durch seinen Vorsitzenden oder durch das speziell für diesen Zweck bestimmte Verwaltungsratsmitglied vertreten wird.

### **Titel IV. - Aufsicht**

**Art. 12.** Die Aufsicht der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren, welche die Generalversammlung der Aktionäre ernannt. Die Generalversammlung bestimmt außerdem ihre Zahl und ihre Vergütung sowie ihre Amtszeit, welche sechs Jahre nicht überschreiten darf.

### **Titel V. - Generalversammlung**

**Art. 13.** Die jährliche Generalversammlung tritt am 2. Montag des Monats Juni um 10.00 Uhr am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen im Einberufungsschreiben genannten Ort im Großherzogtum Luxemburg zusammen.

Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Generalversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

Sofern die Gesellschaft einen Alleingeschafter zählt, übt dieser die der Hauptversammlung der Aktionäre zufallenden Befugnisse aus.

### **Titel VI. - Geschäftsjahr, Gewinnverteilung**

**Art. 14.** Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom 1. Januar bis zum 31. Dezember eines jeden Jahres.

**Art. 15.** Der positive Saldo der Gewinn- und Verlustrechnung nach Abzug der allgemeinen Unkosten und der Abschreibungen bildet den Reingewinn der Gesellschaft. Jedes Jahr werden fünf Prozent des Reingewinns vorweggenommen und der gesetzlichen Rücklage zugeführt.

Diese Vorwegnahmen und Zuführungen sind nicht mehr zwingend vorgeschrieben, wenn die Rücklage zehn Prozent des Kapitals erreicht hat, müssen jedoch wieder einsetzen bis zu seiner vollständigen Wiederherstellung, wenn der Rücklagefonds zu einem gegebenen Zeitpunkt aus welchem Grund auch immer in Anspruch genommen worden ist.

Der Saldo steht zur freien Verfügung der Generalversammlung.

**Titel VII. - Auflösung, Liquidation**

**Art. 16.** Die Gesellschaft kann durch einen Generalversammlungsbeschluss der Aktionäre aufgelöst werden. Ein oder mehrere Liquidatoren, natürliche oder juristische Personen, ernannt von der Generalversammlung der Aktionäre, welche ihre Befugnisse und Vergütungen bestimmt, führen die Liquidation durch.

**Titel VIII. - Allgemeine Bestimmungen**

**Art. 17.** Die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, einschließlich der Änderungsgesetze, finden ihre Anwendung überall wo gegenwärtige Statuten keine Abweichung beinhaltet.

*Übergangsbestimmungen*

- 1) Das erste Geschäftsjahr beginnt mit dem heutigen Tage und endet am 31. Dezember 2009.
- 2) Die erste jährliche Generalversammlung findet im Jahre 2010 statt.
- 3) Ausnahmsweise kann der erste Vorsitzende sowie der erste Delegierte des Verwaltungsrates von der ersten Generalversammlung, welche den ersten Verwaltungsrat bestellt, ernannt werden.

*Zeichnung und Einzahlung*

Nach erfolgter Festlegung der Statuten erklären die erschienenen Parteien, dass die Aktien wie folgt gezeichnet wurden:

1) Die Gesellschaft "DUGAN MANAGEMENT S.A.", vorgeannt, dreihundertneun Aktien . . . . .	309
2) Die Gesellschaft "NAYLAND INTERNATIONAL S.A.", vorgeannt, eine Aktie . . . . .	1
Total: dreihundertzehn Aktien . . . . .	310

Alle vorgeannten Aktien wurden zu fünfundzwanzig Prozent (25%) eingezahlt, so dass ab sofort der Gesellschaft ein Kapital von siebentausendsiebenhundertfünfzig Euro (7.750,- EUR) zur Verfügung steht, was dem amtierenden Notar ausdrücklich nachgewiesen wurde.

*Erklärung*

Der unterzeichnete Notar erklärt, dass die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen erfüllt sind.

*Kosten*

Der Gesamtbetrag der Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, unter welcher Form auch immer, welche der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen, beläuft sich auf ungefähr eintausendfünfhundertfünfzig Euro zu deren Zahlung die Gründungsparteien sich verpflichten.

*Ausserordentliche Generalversammlung*

Alsdann finden die eingangs erwähnten Parteien, welche das gesamte Aktienkapital vertreten, sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammen, zu der sie sich als ordentlich einberufen erklären und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-1150 Luxemburg, 82, route d'Arlon.
2. Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf drei (3) und die der Kommissare auf einen (1) festgesetzt.
3. Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:
  - a) Die Aktiengesellschaft "NATURWERK S.A.", mit Sitz in L-1150 Luxemburg, 82, route d'Arlon, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 26237;
  - b) Die Aktiengesellschaft "SOLERO S.A.", mit Sitz in L-1150 Luxemburg, 82, route d'Arlon, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 90842;
  - c) Die Aktiengesellschaft "ANTAR INVEST S.A.", mit Sitz in L-2210 Luxemburg, 38, boulevard Napoleon I<sup>er</sup>, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion B, unter der Nummer 81297.
4. Gemäß Artikel 51 bis des abgeänderten Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, ernennt die Generalversammlung:
  - Herrn Jean BEISSEL, Buchprüfer, geboren in Luxemburg, am 2. Oktober 1963, beruflich wohnhaft in L-2210 Luxemburg, 38, Boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, zum ständigen Vertreter des vorgeannten Verwaltungsratsmitgliedes sub a);
  - Herrn Klaus KRUMNAU, Jurist, geboren in Freiburg, (Bundesrepublik Deutschland), am 14. September 1958, beruflich wohnhaft in L-1150 Luxemburg, 82, route d'Arlon, zum ständigen Vertreter des vorgeannten Verwaltungsratsmitgliedes sub b); und
  - Herrn Jürgen FISCHER, Buchprüfer, geboren in Kaufbeuren, (Bundesrepublik Deutschland), am 14. August 1961, beruflich wohnhaft in L-1150 Luxemburg, 82, route d'Arlon, zum ständigen Vertreter des vorgeannten Verwaltungsratsmitgliedes sub c).

5. Die Gesellschaft zivilrechtlicher Natur "Fiduciaire FIBETRUST", mit Sitz in L-2210 Luxemburg, 38, boulevard Napoléon I<sup>er</sup>, eingetragen im Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg, Sektion E, unter der Nummer 1485, wird zum Kommissar ernannt.

6. Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars enden sofort nach der jährlichen Generalversammlung von 2014.

7. Gebrauch machend vom durch Punkt 3) der Übergangsbestimmungen vorgesehenen Recht, ernennt die Generalversammlung die Aktiengesellschaft "ANTAR INVEST S.A.", vorgeannt, zum Vorsitzenden des Verwaltungsrates.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an den Vertreter der erschienenen Parteien, namens handelnd wie hiavor erwähnt, dem amtierenden Notar nach Namen, Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, hat derselbe gegenwärtige Urkunde mit Uns Notar unterschrieben.

Gezeichnet: FISCHER; J. SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 6 janvier 2009. Relation GRE/2009/44. Reçu cent cinquante cinq euros 31.000 à 0,50% = 155€

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial;

Junglinster, den 13. Januar 2009.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2009009400/231/172.

(090007656) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

**SREI (Southern Europe) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 87.986.

—  
EXTRAIT

Il résulte des résolutions de l'associé unique en date du 1<sup>er</sup> décembre 2008 que:

1. La démission de Luxembourg Corporation Company S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, située et ayant son siège social au 20, rue de la Poste à L-2346 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 37.974, en tant que gérant, a été acceptée avec effet au 1<sup>er</sup> décembre 2008.

2. La société RDFI Corp I Ltd, une société régie par le droit des Iles Cayman, ayant son siège social à c/o Maples Corporate Services Ltd, PO Box 309, Ugland House, Grand Cayman, KY1-1104, The Cayman Islands, a été nommée en tant que nouveau gérant de la Société pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour SREI (SOUTHERN EUROPE) S.à r.l.*

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2009009005/2460/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01477. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Millenium Capital S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 72.321.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société en date du 22 décembre 2008 que Société d'Investissement de l'Oesling, ayant son siège social à Calle Aquilino de la Guardia Street, Ocean Plaza Building, Office 1206, Panama, République de Panama, a été élue aux fonctions d'administrateur de la Société en remplacement de la société PRIMAFORX S.A., démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale des actionnaires de la Société qui sera tenue en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.



Pour la Société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009009007/4775/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01873. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Syndicat Général-Ré S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 42.245.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2008*

- L'Assemblée accepte la démission des personnes suivantes en tant qu'administrateurs de SYNDICAT GENERAL-RE S.A. avec effet immédiat:

- \* M. Jean-Pierre DUPRET (Président et Administrateur-délégué)
- \* M. Philippe DUPRET (Administrateur)
- \* M. Paul de COOMAN (Administrateur)

- L'Assemblée décide de modifier le nombre actuel des Administrateurs de 4 pour le porter à 3

- L'Assemblée décide de nommer les administrateurs suivants:

- \* M. Thierry HUBERT, Administrateur de Sociétés, demeurant au 135, avenue des Dames Blanches, B-1150 Bruxelles
- \* M. Michael Van BALEN, Administrateur de Sociétés, demeurant 25, Via delle Fontanelle, IT-50014 Fiesole.

Leurs mandats respectifs prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2009 et qui aura statué sur les comptes annuels au 31 décembre 2008.

Suite à ces nominations, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- \* M. Thierry HUBERT, Administrateur, demeurant 135, avenue des Dames Blanches, B-1150 Bruxelles
- \* M. Michael VAN BALEN, Administrateur, demeurant 25, Via delle Fontanelle, IT-50014 Fiesole
- \* M. Claude WEBER, Managing Director, demeurant professionnellement au 74, rue de Merl, L-2146 Luxembourg

- L'Assemblée nomme DELOITTE, avec siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg comme réviseur d'entreprises indépendant. Ce mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2009 et qui aura statué sur les comptes de l'exercice de 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009009099/4685/32.

Enregistré à Luxembourg, le 6 janvier 2009, réf. LSO-DA01274. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**East End S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 36.332.

—  
EXTRAIT

Il résulte d'une résolution prise par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société en date du 15 septembre 2008 que la décision prise par le conseil d'administration en date du 20 juin 2008 de coopter aux fonctions d'administrateur de la Société Madame Donata Perosa, demeurant à Via della Ferriera, 34, 3317 Pordenone (Italie), a été ratifiée.

Les mandats de Madame Irene Brauner, Madame Maria Antonietta Tajariol et Madame Donata Perosa, administrateurs, ainsi que celui du commissaire aux comptes Benoy Kartheiser Management S.à r.l. ont en outre été renouvelés.

Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui sera tenue en 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société  
Signature  
Un mandataire

Référence de publication: 2009009008/4775/21.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 2009, réf. LSO-DA01883. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006501) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Quinlan Private Residential II Reporting S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 274.900,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 132.485.

La nouvelle adresse du gérant de type A, Matthew Charles Fleming est la suivante:

8, Raglan Road, DUBLIN 4 Ballsbridge, Irlande.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 décembre 2008.

Signature.

Référence de publication: 2009009027/581/14.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03151. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**Bras Invest S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone Industrielle Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 123.049.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée générale des Actionnaires tenue à Luxembourg en date du 30 décembre 2008 à 10.00 heures*

«l'assemblée ...:

PREND ACTE du fait que Monsieur Gabriel JEAN, Juriste, demeurant professionnellement à Bertrange ainsi que les sociétés CRITERIA Sàrl et PROCEDIA Sàrl dont le siège social est situé au 10b, rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange ont présenté ce jour, leur démission avec effet immédiat, au Conseil d'Administration, de leur fonction de respectivement Administrateur et Administrateur-délégué pour Monsieur Gabriel JEAN et d'Administrateurs pour les sociétés CRITERIA Sàrl et PROCEDIA Sàrl.

PREND ACTE du fait que la société MARBLEDEAL LTD dont le siège social est situé au 41, Chalton Street, GB-London NW1 1JD a donné sa démission de sa fonction de commissaire aux comptes de la société avec effet à ce jour.»

Pour BRAS INVEST S.A.

Signature

Référence de publication: 2009009009/768/21.

Enregistré à Luxembourg, le 12 janvier 2009, réf. LSO-DA03594B. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006435) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

**News Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée,  
(anc. Delvoland Investments S.à r.l.).**

**Capital social: GBP 10.082,00.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 136.391.

In the year two thousand and eight, on the twelfth day of the month of December.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg,

There appeared

News America Incorporated, a corporation incorporated under the laws of the State of Delaware, having its registered office at Corporation Service Company 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington New Castle County Delaware 19808 United States and registered with the Secretary of State, Division of Corporations under number 2050993, re-

presented by Me Toinon Hoss, residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 9 December 2008, being the sole shareholder and holding all the 10,082 share quotas (parts sociales) in issue in "Delvoland Investments S.à r.l." (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, incorporated on 11 January 2008 by deed of Me Jean Seckler, notary residing in Junglinster, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") number 683 of 19 March 2008.

The articles have been amended for the last time on 29 October 2008 by deed of the undersigned notary, published in the Mémorial number 2828 of 25 November 2008.

The appearing party declared and requested the notary to record as follows:

(A) The sole shareholder holds all shares in issue in the Company so that decisions can validly be taken on all items of the agenda.

(B) The items on which resolutions are to be passed are the following:

- 1) Change of name of the Company to News Luxembourg Finance S.à r.l., consequential amendment of the articles;
- 2) Decision on the financial year ends of the Company so that the current financial year which began on 11<sup>th</sup> January 2008 (date of incorporation) shall end on 31<sup>st</sup> December 2008, the subsequent financial year beginning on 1<sup>st</sup> January 2009 shall end on 30<sup>th</sup> June 2009 and thereafter each financial year shall begin 1<sup>st</sup> July of each year and terminate on the 30<sup>th</sup> June of the following year, consequential amendment of the articles;
- 3) Amendment and restatement of the articles of incorporation of the Company in their entirety while taking into account the items above substantially in the form attached to the proxy;
- 4) Appointment of Paula M. Wardynski, Senior Vice President, born in Buffalo, on 23 March 1958, residing at News Corporation, 1211 Avenue of the Americas, New York, NY 10036 (U.S.A) as additional Class A manager, appointment of Eric Magrini, Managing Director, born in Luxembourg on 20 April 1963, residing at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg and Longo Pietro, Director, born in Luxembourg, on 13 September 1970, residing at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg as additional Class B managers, each for an undetermined period subject to the provisions of the articles as amended and restated.

Thereafter the following resolutions were passed:

*First resolution*

The sole shareholder of the Company resolved to change the name of the Company into News Luxembourg Finance S.à r.l..

*Second resolution*

The sole shareholder resolved to amend the financial year so that the financial year which began on 11<sup>th</sup> January 2008 (date of incorporation) shall end on 31<sup>st</sup> December 2008, the next financial year which will start on 1<sup>st</sup> January 2009 shall terminate on 30<sup>th</sup> June 2009 and thereafter the following financial years of the Company shall commence on 1<sup>st</sup> July of each year and terminate on the 30<sup>th</sup> June of the following year.

*Third resolution*

It is resolved to amend and restate the articles as set forth below:

**Amended and restated articles of incorporation**

**Art. 1. Denomination.** A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name " (the "Company") is formed by the initial shareholder and all persons who will become shareholders thereafter. The Company is governed by these articles of association and the relevant legislation.

**Art. 2. Object.** The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, including, to the extent permitted by law, in any direct or indirect parent company, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes, convertible loan notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds (including convertible notes) and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs or any entity as the Company may deem fit (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 3. Duration.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 4. Registered office.** The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

**Art. 5. Share capital.** The issued share capital of the Company is set at ten thousand eighty two Pounds Sterling (£10,082) divided into ten thousand eighty two (10,082) shares with a par value of one Pound Sterling (£1) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable.

**Art. 6. Transfer of shares.** Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

The Company may, to the extent and under the terms permitted by law, acquire its own shares.

**Art. 7. Management of the company.** The Company is managed by one or several managers who need not be shareholders.

The general meeting of shareholders may decide to appoint managers of two different classes, being class A managers and class B managers. Any such classification of managers shall be duly recorded in the minutes of the relevant meeting and the managers be identified with respect to the class they belong.

The managers are appointed and removed from office by a simple majority decision of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

In the case of more than one manager, the managers constitute a board of managers. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented (provided that in the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) such majority shall include at least one class A and one class B manager (which may be represented)).

Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the managers of the Company present or represented (provided that in the event however the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) such majority shall include at least one class A and one class B manager (which may be represented)).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable or facsimile or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the individual signature of any manager.

**Art. 8. Management powers, Binding signatures.**

8.1 The sole manager or as the case may be the board of managers is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the articles of incorporation to the general meeting shall be within the competence of the sole manager or as the case may be the board of managers. Vis-à-vis third parties the sole manager or as the case may be the board of managers has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relative to the Company not reserved by law or the articles of incorporation to the general meeting or as may be provided herein.

8.2. The Company will be bound by the signature of the sole manager in the case of a sole manager, and in the case of a board of managers by the signature of anyone of the managers provided however that in the event the general meeting of shareholders has appointed different classes of managers (namely class A managers and class B managers) the Company will only be validly bound by the joint signature of one class A manager and one class B manager (including by way of representation). In any event the Company will be validly bound by the sole signature of any person or persons to whom such signatory powers shall have been delegated by the sole manager if there is only one manager, by the board of managers or any one of the managers or in the event of classes of managers, by one class A and one class B manager acting together (including by way of representation).

**Art. 9. Liability managers, Indemnification.**

9.1 The managers are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

9.2 Subject to the exceptions and limitations listed in article 0, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

9.3. No indemnification shall be provided to any manager or officer:

9.3.1 Against any liability to the Company or its shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office;

9.3.2. With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or

9.3.3. In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

9.3 The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

9.4 Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article.

**Art.10. Shareholder voting rights.** Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

**Art. 11. Shareholder meetings.** Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting, the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days before the proposed effective date of the resolutions. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the articles of association are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on the last Thursday in May at 2 p.m. of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

**Art. 12. Accounting year.** The first accounting year which began on 11<sup>th</sup> January 2008 (date of incorporation) shall end on 31<sup>st</sup> December 2008, the subsequent financial year beginning on 1<sup>st</sup> January 2009 shall end on 30<sup>th</sup> June 2009 and thereafter each financial year shall begin 1<sup>st</sup> July of each year and terminate on the 30<sup>th</sup> June of the following year.

**Art. 13. Financial statements.** Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

**Art. 14. Distributions.** Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realized since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

**Art. 15. Dissolution.** In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

**Art. 16. Sole shareholder.** If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10<sup>th</sup> August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

**Art. 17. Applicable law.** For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

#### *Fourth resolution*

The sole shareholder of the Company resolved to appoint Paula M. Wardynski, Senior Vice President, born in Buffalo, on 23 March 1958, residing at News Corporation, 1211 Avenue of the Americas, New York, NY 10036 (U.S.A) as additional Class A manager and to appoint Eric Magrini, Managing Director, born in Luxembourg on 20 April 1963, residing at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg and Longo Pietro, Director, born in Luxembourg, on 13 September 1970, residing at 65, Boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg as additional Class B managers, each for an undetermined period subject to the provisions of the articles as amended and restated.

All items on the agenda have thus been resolved on.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg on the day before mentioned.

After reading these minutes the appearing party signed together with the notary the present deed.

#### **Suite la traduction française du texte qui précède**

L'an deux mille huit, le deuxième jour du mois de décembre.

Par devant Maître Henri Hellinckx, notaire, de résidence à Luxembourg,

A comparu

News America Incorporated une société constituée sous le droit de l'Etat du Delaware, ayant son siège social à Corporation Service Company 2711 Centerville Road Suite 400 Wilmington New Castle County Delaware 19808 United

States inscrite auprès du Secretary of State, Division of Corporations sous le numéro 2050993, représentée par Me Toinon Hoss, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration datant du 9 décembre 2008, étant l'actionnaire unique et détenant la totalité des 10.082 parts sociales émises dans "Delvoland Investments S.à r.l." (la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, constituée en date du 11 janvier 2008 par acte de Me Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations ("Mémorial") numéro 683 du 19 mars 2008.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 29 octobre 2008 par acte reçu par le notaire instrumentant, publié au Mémorial numéro 2828 du 25 novembre 2008.

La partie comparante a déclaré et requis le notaire d'acter que:

(A) L'actionnaire unique détient toutes les parts sociales émises dans la Société de sorte que des décisions peuvent être valablement prises sur tous les points portés à l'ordre du jour.

(B) Les points sur lesquels des résolutions doivent être passées sont les suivants:

1) Changement de la dénomination sociale de la Société en News Luxembourg Finance S.à r.l., modification en conséquence des statuts;

2) Décision concernant la fin de l'exercice social de sorte que l'exercice social actuel qui a commencé le 11 janvier 2008 (date de constitution) se termine le 31 décembre 2008, l'exercice social suivant qui commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2009 se terminera le 30 juin 2009 et par après, chaque exercice social commencera le 1<sup>er</sup> juillet et se terminera le 30 juin de l'année suivante, modification en conséquence des statuts;

3) Modification et refonte des statuts de la Société afin de refléter les points qui précèdent, substantiellement dans la forme reprise dans la procuration;

4) Nomination de Paula M. Wardynski, Vice Président Senior, née à Buffalo, le 23 mars 1958, résidant à News Corporation, 1211 Avenue of the Americas, New York, NY 10036 (U.S.A) en tant que gérant de classe A supplémentaire, nomination de Eric Magrini, né à Luxembourg le 20 avril 1963, résidant au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et Longo Pietro, né à Luxembourg le 13 septembre 1970, résidant au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en tant que gérants de classe B supplémentaires, chacun pour une durée indéterminée soumis aux dispositions des statuts tels que modifiés et refondus.

Après approbation de ce qui précède, les résolutions suivantes ont été prises:

#### *Première résolution*

L'actionnaire unique de la Société a décidé de changer la dénomination de la Société en News Luxembourg Finance S.à r.l..

#### *Deuxième résolution*

L'actionnaire unique a décidé de modifier l'exercice social de la Société de sorte que l'exercice social actuel qui a commencé le 11 janvier 2008 (date de constitution) se termine le 31 décembre 2008, l'exercice social suivant qui commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2009 se terminera le 30 juin 2009 et ensuite, chaque exercice social commencera le 1<sup>er</sup> juillet et se terminera le 30 juin de l'année suivante.

#### *Troisième résolution*

Il a été décidé de modifier et de refondre les statuts tels que ci-dessous:

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il est formé par l'actionnaire initial et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de " News Luxembourg Finance S.à r.l." (la "Société"). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

**Art. 2. Objet.** L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, y inclus, dans la mesure permise par la loi, toute société-mère directe ou indirecte, ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, instruments de dettes et autres titres de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations (y compris des instruments de dettes) ou de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société ou toute autre entreprise que la Société juge appropriée (y inclus verticalement ou horizontalement), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 3. Durée.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 4. Siège social.** Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues en cas de modification des statuts.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg ou à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; ces mesures temporaires n'auraient aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, demeurerait une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

**Art. 5. Capital social.** Le capital social émis de la Société est fixé à dix mille quatre-vingt deux Livres Sterling (£10.082) divisé en dix mille quatre-vingt deux (10.082) parts sociales d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (£1) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents statuts.

Toute prime d'émission disponible sera distribuable.

**Art. 6. Transfert de parts sociales.** Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non associés que moyennant l'agrément donné par au moins soixante-quinze pourcent du capital de la Société.

La Société peut, dans la mesure permise par la loi, acquérir ses propres parts sociales.

**Art. 7. Gérance de la société.** La Société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non.

L'assemblée générale des associés peut décider de nommer des gérants de deux classes différentes, étant les gérants de classe A et les gérants de classe B. une telle classification de gérants doit être enregistrée dans le procès-verbal de l'assemblée concernée et les gérants doivent être identifiés par rapport à la classe à laquelle ils appartiennent.

Les gérants sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Au cas où il y aurait plus d'un gérant, les gérants constituent un conseil de gérance. Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, email ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut délibérer et agir valablement uniquement si au moins la majorité des gérants est présente ou représentée (à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B), cette majorité devra inclure au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B (qui peut être représenté)).

Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des gérants de la Société présents ou représentés (à condition toutefois que dans le cas où l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B) cette majorité devra inclure au moins un gérant de classe A et un gérant de class B (qui peut être représenté)).

Le conseil de gérance peut également, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les



résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature individuelle de chaque gérant.

#### **Art. 8. Pouvoirs des gérants, Signatures engageantes.**

8.1 Le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus étendus pour conduire les affaires de la Société et pour autoriser et/ou exécuter tous les actes de disposition et d'administration qui entrent dans les objets de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas réservés expressément par la loi ou par les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. Vis-à-vis de tierces parties, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance a les pouvoirs les plus étendus pour agir pour le compte de la Société en toutes circonstances et pour faire, autoriser et approuver tous actes et toutes opérations relatives à la Société qui ne sont pas réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale ou conformément aux dispositions des présents statuts.

8.2 La Société sera engagée par la signature du gérant unique en cas d'un seul gérant, et dans le cas d'un conseil de gérance, par la seule signature de chaque gérant, à condition toutefois que si l'assemblée générale des associés a nommé différentes classes de gérants (à savoir les gérants de classe A et les gérants de classe B) la Société ne sera valablement engagée que par la signature conjointe d'un gérant de classe A et d'un gérant de classe B (y compris par voie de représentation). Dans tous les cas, la Société sera valablement engagée par la signature individuelle de toute personne ou toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique s'il n'y a qu'un seul gérant, le conseil de gérance ou l'un des gérants ou, dans le cas de classes de gérants, par un gérant de classe A et un gérant de classe B agissant ensemble (y compris par voie de représentation).

#### **Art. 9. Responsabilité des gérants, Indemnisation.**

9.1 Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

9.2 Sous réserve des exceptions et limitations énumérées à l'article 9.3, toute personne qui est, ou qui a été gérant ou fondé de pouvoir de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant ou fondé de pouvoir et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots "demande", "action", "plainte" ou "procédure" s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles, criminelles ou autrement, y compris toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots "responsabilité" et "dépenses" devront comprendre, sans que cette liste soit limitative, les honoraires d'avocats, frais et dépens, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

9.3 Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant ou fondé de pouvoir:

9.3.1 En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de sa fonction;

9.3.2 Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou

9.3.3 Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

9.4 Le droit à indemnisation prévu par les présentes, n'affectera aucun autre droit dont un gérant ou fondé de pouvoir peut bénéficier actuellement ou ultérieurement. Il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant ou fondé de pouvoir et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telles personnes. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants ou fondés de pouvoir en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

9.5 Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

**Art. 10. Droits de vote des associés.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

**Art. 11. Assemblées Générales.** Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société valablement constituée ou toute résolution écrite valable (le cas échéant) représente l'entière des associés de la Société.

Les assemblées peuvent être convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date d'une telle

assemblée. Si l'entière du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions écrites, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date effective des résolutions. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité tel que prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sous réserve de la satisfaction des exigences de majorité, à la date y précisée). Des résolutions écrites peuvent être passées à l'unanimité à tout moment sans convocation préalable.

A moins que la loi n'en dispose autrement, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant une modification des statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société seront prises par les associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment et aussi longtemps que la Société compte plus de 25 associés, une assemblée générale annuelle des associés se tiendra le dernier jeudi du mois de mai à quatorze (14) heures de chaque année. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée sera tenue le jour ouvrable suivant le plus proche.

**Art. 12. Année sociale.** Le premier exercice social qui a commencé le 11 janvier 2008 (date de constitution) se terminera le 31 décembre 2008, l'exercice social suivant qui commencera le 1<sup>er</sup> janvier 2009 se terminera le 30 juin 2009 et ensuite chaque exercice social commencera le 1<sup>er</sup> juillet et se terminera le 30 juin de l'année suivante.

**Art. 13. Comptes annuels.**

Chaque année, le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social de la Société pour tout associé.

**Art. 14. Distributions.** Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire si cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des dividendes intérimaires sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par décision prise en assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant de la prime d'émission à la réserve légale.

**Art. 15. Dissolution.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

**Art. 16. Associé unique.** Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales entre ses seules mains, la Société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont d'application.

**Art. 17. Loi applicable.** Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

*Quatrième résolution*

L'actionnaire unique de la Société a décidé de nommer Paula M. Wardynski, Vice Président Senior, née à Buffalo, le 23 mars 1958, résidant à News Corporation, 1211 Avenue of the Americas, New York, NY 10036 (U.S.A) en tant que gérant de classe A supplémentaire et de nommer Eric Magrini, administrateur, né à Luxembourg le 20 avril 1963, résidant au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et Longo Pietro, administrateur, né à Luxembourg le 13 septembre 1970, résidant au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg en tant que gérants de classe B supplémentaires, chacun pour une durée indéterminée soumis aux dispositions des statuts tels que modifiés et refondus.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont Acte, fait à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite, le mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: T. HOSS et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 22 décembre 2008. Relation: LAC/2008/51686. Reçu douze euros (12€)

Le Receveur (signé): F. SCHNEIDER.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 6 janvier 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2009009281/242/465.

(090007464) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**East Med Holdings S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 28.964.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 1<sup>er</sup> décembre 2008*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- Monsieur Björn ENGBLOM, directeur d'entreprise, demeurant à Dubai (Émirats Arabes Unis), Président
- Monsieur Erland EBBERSTEN, administrateur de sociétés, demeurant à Katameya Heights, Villa 45, Ring Road, 5<sup>th</sup> District, New Cairo City (Égypte),
- Monsieur Demetris C. MOUSKOS, entrepreneur, demeurant à Nicosia (Chypre).

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2008:

- KPMG, PO Box 3800, Level 32, Emirates Towers, Sheikh Zayed Road, Dubai (United Arab Emirates).

Luxembourg, le 19 décembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009009011/534/22.

Enregistré à Luxembourg, le 5 janvier 2009, réf. LSO-DA00690. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006417) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Parfipar S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 25.513.

Par décision du conseil d'administration du 11 septembre 2008, Monsieur Joris LAENEN, né à Geel, Belgique, le 20 juillet 1965, avec adresse: Diepezoel 8, B-2440 Geel, a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Benoît DEBROISE, Président et Administrateur démissionnaire. Monsieur Joris LAENEN a été élu Président du Conseil d'administration. Son mandat s'achèvera avec ceux de ses collègues à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 décembre 2008, la décision des administrateurs du 8 mai 2008 de coopter Monsieur Bart Fransis au conseil d'administration et la démission de Monsieur Jean Bodoni ont été ratifiées. Le mandat de Monsieur Bart Fransis viendra à échéance avec celui de ses collègues à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

Luxembourg, le 24 DEC. 2008.

Pour PARFIPAR S.A.

société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Catherine Day-Royemans / Liette Heck

Vice-Président / -

Référence de publication: 2009009575/1017/25.

Enregistré à Luxembourg, le 8 janvier 2009, réf. LSO-DA01999. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090007946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Start Holdco S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 141.422.

—  
RECTIFICATIF

In the year two thousand and eight,  
on the twenty-first day of November.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

there appeared:

Maître Michael Jonas, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting for the account of:

1. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE UK LIMITED, a company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom, acting for the benefit of account 967482 ("HSBC Account 967 482"),

2. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE UK LIMITED, a company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom, acting for the benefit of account 914969 ("HSBC Account 914 969"),

by virtue of proxies given on 8 September 2008, annexed to the deed dated 12 September 2008 (Deed no. 21 165 of the undersigned notary) of Start Holdco S.à r. l., a société à responsabilité limitée, governed by the laws of Luxembourg, with registered office at 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, of 24 July 2008, published in the Mémorial C number 2349 of 25 September 2008, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, Section B, under the number 141 422 (the "Company").

The appearing party, acting in the capacities as stated above, has requested the notary to state that the section identifying the shareholders of the Company set forth in the deed of 12 September 2008 received by the undersigned notary, which correctly stated that the shareholders of the Company are:

"1. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE UK LIMITED, a company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom, acting for the benefit of account 967482 ("HSBC Account 967 482"),

2. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE UK LIMITED, a company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom, acting for the benefit of account 914969 ("HSBC Account 914 969")"

needs to be supplemented with the following details:

"1. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE (UK) LIMITED, a company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom, acting for the benefit of Account 967482 and as custodian for Montagu III LP ("HSBC Account 967 482 acting as custodian for Montagu III LP")

2. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE (UK) LIMITED, a company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom, acting for the benefit of Account 967482 and as custodian for Montagu Investor LP, ("HSBC Account 967 482 acting as custodian for Montagu Investor LP"

3. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE (UK) LIMITED, a company governed by the laws of the United Kingdom, having its registered office at 8, Canada Square, London E14 5HQ, United Kingdom, acting for the benefit of Account 914969 and as custodian for Montagu III GmbH & Co. KG ("HSBC Account 914 969").

The appearing party, acting in the capacities as stated above has also requested the notary to state that the section "Subscription - Payment" set forth in the deed of 12 September 2008 received by the undersigned notary, which stated that:

"Thereupon appeared HSBC Account 967 482, represented as above mentioned.

HSBC Account 967 482 declared to subscribe for ten million seven hundred thirty-three thousand nine hundred fifty-three (10,733,953) new shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of receivables held by HSBC Account 967 482 against the Company.

This contribution represents a value in an aggregate amount of one hundred seven thousand three hundred thirty-nine Euro and fifty three cent (EUR 107,339.53).

Proof of the ownership by the appearing person of this contribution has been given to the undersigned notary.

The appearing person, acting through its duly appointed attorney-in-fact, declared that its contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of this contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of such contribution to the Company.

Thereupon appeared HSBC Account 914 969, represented as above mentioned.

HSBC Account 914 969 declared to subscribe for seven hundred nineteen thousand four hundred forty-seven (719,447) new shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of receivables held by HSBC Account 914 969 against the Company.

This contribution represents a value in an aggregate amount of seven thousand one hundred ninety-four Euro and forty seven cents (EUR 7,194.47).

Proof of the ownership by the appearing person of this contribution has been given to the undersigned notary.

The appearing person, acting through its duly appointed attorney-in-fact, declared that its contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of its contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of such contribution to the Company.

The subscribers and the Shareholders stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the above contributions of HSBC Account 967 482 and HSBC Account 914 969 are described and valued (the "Report"), which after having been signed "ne varietur" by the Shareholders, as above represented, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed and be registered with it."

needs to be replaced by the following text:

"Thereupon appeared HSBC Account 967 482 acting as custodian for Montagu III LP, represented as above mentioned.

HSBC Account 967 482 acting as custodian for Montagu III LP declared to subscribe for ten million four hundred forty-two thousand and four (10,442,004) new shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of receivables held HSBC Account 967 482 acting as custodian for Montagu III LP against the Company.

This contribution represents a value in an aggregate amount of one hundred four thousand four hundred twenty euro and four cents (EUR 104,420.04).

Proof of the ownership by the appearing person of this contribution has been given to the undersigned notary.

The appearing person, acting through its duly appointed attorney-in-fact, declared that its contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of this contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of such contribution to the Company.

Thereupon appeared HSBC Account 967 482 acting as custodian for Montagu Investor LP, represented as above mentioned.

HSBC Account 967 482 acting as custodian for Montagu Investor LP declared to subscribe for two hundred eighty-eight thousand four hundred thirty (288,430) new shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of receivables held by HSBC Account 967 482 acting as custodian for Montagu Investor LP against the Company.

This contribution represents a value in an aggregate amount of two thousand eight hundred eighty-four euro and thirty cents (EUR 2,884.30).

Proof of the ownership by the appearing person of this contribution has been given to the undersigned notary.

The appearing person, acting through its duly appointed attorney-in-fact, declared that its contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of this contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of such contribution to the Company.

Thereupon appeared HSBC Account 914 969, represented as above mentioned.

HSBC Account 914 969 declared to subscribe for seven hundred twenty-two thousand nine hundred sixty-six (722,966) new shares with a nominal value of one cent (EUR 0.01) per share and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting of receivables held by HSBC Account 914 969 against the Company.

This contribution represents a value in an aggregate amount of seven thousand two hundred twenty-nine euro and sixty-six cents (EUR 7,229.66).

Proof of the ownership by the appearing person of this contribution has been given to the undersigned notary.

The appearing person, acting through its duly appointed attorney-in-fact, declared that its contribution is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of its contribution to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of such contribution to the Company.

The subscribers and the Shareholders stated that a report has been drawn up by the managers of the Company wherein the above contributions of HSBC Account 967 482 acting as custodian for Montagu III LP and for Montagu Investor LP and of HSBC Account 914 969 are described and valued (the "Report"), which after having been signed "ne varietur" by the Shareholders, as above represented, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed and be registered with it."

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same person and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the person appearing, known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, said person signed together with Us notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt et un novembre.

Par devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu:

Maître Michael Jonas, avocat, demeurant à Luxembourg, agissant pour le compte de :

1. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE UK LIMITED, une société régie par les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 8, Canada Square, Londres E14 5HQ, Royaume-Uni, agissant pour le bénéfice du compte 967482 ("Compte HSBC 967 482"),

2. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE UK LIMITED, une société régie par les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social au 8, Canada Square, Londres E14 5HQ, Royaume-Uni, agissant pour le bénéfice du compte 914969 ("Compte HSBC 914 969"),

en vertu de procurations données le 8 septembre 2008, annexées à l'acte en date du 12 septembre 2008 (N° 21 165 du répertoire du notaire soussigné) de Start Holdco S.à r. l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, avec siège social à 23, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Joëlle Baden, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 24 juillet 2008, publié au Mémorial C numéro 2349 en date du 25 septembre 2008, et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 141 422 (la "Société").

Lequel comparant, agissant ès-qualités, a requis le notaire d'acter que la partie identifiant les actionnaires de la Société contenue dans l'acte du 12 septembre 2008 reçu par le notaire soussigné, lequel établissait correctement que:

"1. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE UK LIMITED, une société régie par les lois du Royaume Uni, ayant son siège social au 8, Canada Square, London E14 5HQ, Royaume-Uni, agissant pour le bénéfice du compte numéro 967482 ("Compte HSBC 967 482"),

2. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE UK LIMITED, une société régie par les lois du Royaume Uni, ayant son siège social au 8, Canada Square, London E14 5HQ, Royaume-Uni, agissant pour le bénéfice du compte numéro 914969 ("Compte HSBC 914 969") "

doit être complétée avec les détails suivants :

"1. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE (UK) LIMITED, une société régie par les lois du Royaume Uni, ayant son siège social au 8, Canada Square, London E14 5HQ, Royaume-Uni, agissant pour le bénéfice du Compte 967482 et en tant que dépositaire de Montagu III LP ("Compte HSBC 967 482 agissant en tant que dépositaire de Montagu III LP")

2. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE (UK) LIMITED, une société régie par les lois du Royaume Uni, ayant son siège social au 8, Canada Square, London E14 5HQ, Royaume-Uni, agissant pour le bénéfice du Compte 967482 et en tant que dépositaire de Montagu Investor LP, ("Compte HSBC 967 482 agissant en tant que dépositaire de Montagu Investor LP")

3. HSBC GLOBAL CUSTODY NOMINEE (UK) LIMITED, une société régie par les lois du Royaume Uni, ayant son siège social au 8, Canada Square, London E14 5HQ, Royaume-Uni, agissant pour le bénéfice du Compte 914969 et en tant que dépositaire de Montagu III GmbH & Co. KG ("Compte HSBC 914 969"),"

Lequel comparant, agissant ès-qualités, a requis le notaire d'acter que la partie "Souscription - Paiement" contenue dans l'acte du 12 septembre 2008 reçu par le notaire soussigné, qui établissait que:

"Ensuite a comparu Compte HSBC 967 482, représenté comme indiqué ci-avant.

Compte HSBC 967 482 a déclaré souscrire dix millions sept cent trente-trois mille neuf cent cinquante-trois (10.733.953) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) par part sociale et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant dans la créance de Compte HSBC 967 482 contre la Société.

Cet apport représente un montant total de cent sept mille trois cent trente-neuf euros et cinquante-trois cents (EUR 107.339,53).

La preuve par le comparant de la propriété de cet apport a été apportée au notaire soussigné.

Le comparant agissant par le biais de son mandataire dûment désigné a déclaré encore que cet apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de cet apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de cet apport à la Société.

Ensuite a comparu Compte HSBC 914 969, représenté comme indiqué ci-avant.

Compte HSBC 914 969 a déclaré souscrire sept cent dix-neuf mille quatre cent quarante-sept (719.447,-) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) par part sociale et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant dans la créance de Compte HSBC 914 969 contre la Société.

Cet apport représente un montant total de sept mille cent quatre-vingt-quatorze euros et quarante-sept cents (EUR 7.194,47).

La preuve par le comparant de la propriété de cet apport a été apportée au notaire soussigné.

Le comparant agissant par le biais de son mandataire dûment désigné a déclaré encore que cet apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de cet apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de cet apport à la Société.

Les souscripteurs et les Associés ont déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel les apports ci-dessus sont décrits et évalués (le "Rapport"), lequel ayant été signé "ne varietur" par les Associés, tel que ci-dessus représentés, et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes pour être enregistré avec elles."

doit être remplacée par le texte suivant:

"Ensuite a comparu Compte HSBC 967 482 agissant en tant que dépositaire de Montagu III LP, représenté comme indiqué ci-avant.

Compte HSBC 967 482 agissant en tant que dépositaire de Montagu III LP a déclaré souscrire dix millions quatre cent quarante-deux mille quatre (10.442.004) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) par part sociale et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant dans la créance de Compte HSBC 967 482 agissant en tant que dépositaire de Montagu III LP contre la Société.

Cet apport représente un montant total de cent quatre mille quatre cent vingt euros et quatre cents (EUR 104.420,04).

La preuve par le comparant de la propriété de cet apport a été rapportée au notaire soussigné.

Le comparant agissant par le biais de son mandataire dûment désigné a déclaré encore que cet apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de cet apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de cet apport à la Société.

Ensuite a comparu Compte HSBC 967 482 agissant en tant que dépositaire de Montagu Investor LP, représenté comme indiqué ci-avant.

Compte HSBC 967 482 agissant en tant que dépositaire de Montagu Investor LP a déclaré souscrire deux cent quatre-vingt-huit mille quatre cent trente (288.430) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) par part sociale et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant dans la créance de Compte HSBC 967 482 agissant en tant que dépositaire de Montagu Investor LP contre la Société.

Cet apport représente un montant total de deux mille huit cent quatre-vingt-quatre euros et trente cents (EUR 2.884,30).

La preuve par le comparant de la propriété de cet apport a été apportée au notaire soussigné.

Le comparant agissant par le biais de son mandataire dûment désigné a déclaré encore que cet apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de cet apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de cet apport à la Société.

Ensuite a comparu Compte HSBC 914 969, représenté comme indiqué ci-avant.

Compte HSBC 914 969 a déclaré souscrire sept cent vingt-deux mille neuf cent soixante-six (722.966) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un cent (EUR 0,01) par part sociale et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant dans la créance de Compte HSBC 914 969 contre la Société.

Cet apport représente un montant total de sept mille deux cent vingt-neuf euros et soixante-six cents (EUR 7.229,66).

La preuve par le comparant de la propriété de cet apport a été apportée au notaire soussigné.

Le comparant agissant par le biais de son mandataire dûment désigné a déclaré encore que cet apport est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de cet apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de cet apport à la Société.

Les souscripteurs et les Associés ont déclaré qu'un rapport a été établi par les gérants de la Société dans lequel les apports ci-dessus par Compte HSBC 967 482 agissant en tant que dépositaire de Montagu III LP et de Montagu Investor LP et par Compte HSBC 914 969 sont décrits et évalués (le "Rapport"), lequel ayant été signé "ne varietur" par les Associés, tel que ci-dessus représentés, et le notaire soussigné, restera annexée aux présentes pour être enregistré avec elles."

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande du comparant ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande du même comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. JONAS, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 26 novembre 2008. Relation: EAC/2008/14527. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 12 JAN. 2009.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2009009327/239/239.

(090007672) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Sopalit S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 65.492.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 2008*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur Julian Marc Stukeley Hayden, demeurant à Maydencroft, La Rue Voisin, St Brelade, Jersey JE3 8AT Channel Islands, en remplacement de Monsieur Paul Egerton-Vernon, administrateur démissionnaire.

- Monsieur Alan John Taylor, demeurant à 3, Broughton Court, La Verte Rue, St Mary, Jersey JE3 3DA, Channel Island en remplacement de Madame Louise Walker, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 29 décembre 2008

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2009009012/534/19.

Enregistré à Luxembourg, le 9 janvier 2009, réf. LSO-DA02826. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(090006369) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 janvier 2009.

---

**Victor Hugo 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 135.929.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009009649/239/12.

(090007600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---

**Lux Direct PDI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 142.677.

Statuts coordonnés déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 9 janvier 2009.

Jean-Joseph WAGNER

Notaire

Référence de publication: 2009009651/239/12.

(090007626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 janvier 2009.

---